

# STRATÉGIES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Bulletin du PRC PPTE et du PRC CPE



Numéro 29, 4<sup>e</sup> trimestre 2006

## Analyse et stratégie de désendettement des PPTE

Réunion des Ministres des Finances des PPTE	2
Évaluation des capacités des PPTE : Comparaison PRC-IDA	4
Le comité exécutif convient de mesures pour accélérer la progression du PRC	5
Dynamique de Dette Publique de la Zone Franc	6
Le Malawi obtient l'allègement du Club de Paris au point d'achèvement	7
Mise à jour de la méthodologie du PRC en matière de nouveaux financements	8
Institut PALOP pour la gestion économique et financière (IPGEF)	8
Le WAIFEM lance la Phase II du programme de renforcement des capacités	9
Activités récentes et à venir du PRC PPTE	10
Questions techniques sur l'allègement de la dette	16

## Flux de capitaux privés étrangers

Actualisation des activités du PRC CPE	12
Résultats du projet pilote du Burkina Faso : examen par le Cabinet	13
Utilisation internationale des données du PRC	14

# RÉUNION DES MINISTRES

**L**es Ministres des Finances des PPTE ont tenu leur 13<sup>e</sup> réunion à Singapour le 16 septembre, sous la présidence commune d'Ali M. Lamine ZEINE, Ministre de l'Économie et des Finances du Niger, et de Maria dos Santos TEBUS TORRES, Vice-Premier ministre et Ministre de la Planification et des Finances de São Tomé et Príncipe. Cet événement a réuni les représentants de 36 PPTE, qui ont formulé d'importantes recommandations visant à perfectionner la prestation de l'allègement de dette, à assurer la viabilité de la dette à long terme, à financer les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi qu'à continuer de renforcer leurs capacités en gestion de la dette. Le 18 septembre, M. le Ministre ZEINE, ainsi que Kwadwo BAAH-WIREDU (Ministre des Finances et de la Planification économique du Ghana) et Mario José FLORES Loaisiga (Ministre des Finances et du Crédit public du Nicaragua) sont intervenus lors d'une conférence de presse qui a réuni de nombreux participants.

## 1) Amélioration des mécanismes d'allègement de la dette

### Initiative d'allègement de la dette multilatérale

Les ministres ont salué la mise en place par la communauté internationale de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ainsi que les efforts fournis en vue de mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'allègement de la dette. Ils ont cependant :

- regretté que les dates butoir applicables à la dette éligible à l'allègement fourni par l'Association internationale de développement (AID) et à l'entrée en vigueur de l'initiative aient été respectivement fixées par cette institution à fin décembre 2003 et au mois de juillet 2006, ce qui a eu pour conséquence d'exclure du champ de l'allègement de la dette tous les décaissements importants survenus récemment ;
- renouvelé leurs réserves quant à l'utilisation des critères de performance (en lieu et place d'une identification des besoins réels nécessaires à la réalisation des OMD) pour décider de l'allègement supplémentaire de la dette à fournir aux pays éligibles.

Les ministres ont en particulier déploré que la participation de la Banque interaméricaine de développement (BID) à l'IADM n'ait pas encore été formellement décidée. Les ministres ont en conséquence invité la BID à se prononcer avant la

fin de l'année en faveur d'un allègement de la dette impliquant l'intégralité de la dette - sur la base notamment de la date butoir la plus récente (de préférence fin 2004) et de la date d'entrée en vigueur la plus proche (de préférence janvier 2007).

Les ministres ont aussi indiqué que l'IADM devrait s'appliquer de manière équitable à tous les pays qui atteignent un degré raisonnable de gestion de leurs finances publiques, indépendamment de leur éligibilité à l'initiative PPTE. Par ailleurs, un appui budgétaire supplémentaire devrait être fourni aux pays qui choisiraient de ne pas bénéficier de l'allègement de la dette afin de leur permettre de progresser vers la réalisation des OMD.

### Allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE

Les dernières évaluations réalisées par les Institutions de Bretton Woods sur la mise en œuvre de l'initiative PPTE ont mis en lumière le ralentissement des progrès enregistrés par plusieurs pays pour atteindre les points de décision et d'achèvement de l'initiative. Les Ministres ont fait remarquer que les retards observés dans l'atteinte des points d'achèvement sont en grande partie imputables à la non-réalisation des objectifs des FRPC. Ils ont en conséquence invité la communauté internationale à faire dépendre les progrès dans la mise en œuvre de l'initiative PPTE aux efforts fournis par les pays dans l'exécution des DSRP plutôt que de celle des FRPC.

Les ministres ont noté le ralentissement de la participation des créanciers à la mise en œuvre de l'Initiative PPTE, du fait notamment de la persistance des difficultés de mobilisation de l'assistance attendue des créanciers non membres de l'OCDE ainsi que de la multiplication des poursuites judiciaires à l'encontre de 20 pays, à l'initiative des créanciers voutours.

Les ministres se sont vivement félicités de la mise en place récente de plusieurs mécanismes pour aider les pays à faire face aux poursuites judiciaires. Ils ont à cet égard félicité *Advocates for International Development* (A4ID) et le Secrétariat du Commonwealth pour les initiatives prises en cette matière. Ils ont souhaité que la communauté internationale alerte les PPTE et tous les pays en développement concernés de l'existence de toute initiative similaire.

Les ministres ont invité les institutions financières internationales (IFI) à faire montre de souplesse dans la fourniture de l'assistance PPTE même lorsque les contraintes imposées par les créanciers voutours ne permettraient pas aux pays concernés

d'atteindre les minima requis pour bénéficier de l'appui de ces institutions.

Reconnaissant enfin que plusieurs créanciers à faible revenu éprouvent des difficultés réelles à fournir l'allègement de dette qui leur est requis, les ministres ont souhaité voir la communauté internationale mettre en place un petit Fonds devant permettre de régler les problèmes des dettes croisées des pays à faible revenu.

## 2) Viabilité à long terme de la dette

Les ministres des Finances des PPTE se sont dits résolus à préserver la viabilité de leur dette en maximisant la concessionnalité de leurs nouveaux financements et en optimisant leurs programmes de développement. Dans cette perspective, ils se sont engagés à mettre en œuvre toutes les réformes juridiques et institutionnelles nécessaires, à réaliser les analyses indispensables à une gestion préventive de leur endettement, à rationaliser la détermination de leurs plafonds d'endettement ainsi que des instruments devant permettre d'apprécier l'opportunité des diverses offres de prêts.

Ils ont néanmoins reconnu que la réalisation des OMD tout en préservant la viabilité de la dette dépendra en particulier de l'accroissement des volumes d'aides (dons et prêts concessionnels) qu'ils reçoivent actuellement ainsi que de leur affectation au financements de projets « non traditionnels » tels que les infrastructures de base. Ceci concerne principalement les pays d'Amérique latine dont les perspectives de mobilisation des ressources concessionnelles s'amenuisent significativement.

Les ministres des Finances des PPTE se sont déclarés solidaires des initiatives visant à contenir les offres de financements non concessionnels, en particulier sous la forme de crédits à l'exportation, aux pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE de manière à combattre le phénomène de « free riding » (créanciers opportunistes).

Les pays à faible revenu devraient contribuer à la détermination de leur degré d'endettement soutenable, notamment en se prononçant sur les conditions d'évaluation de leurs politiques sur la base de laquelle l'AID et le FAD décident de l'allocation de leurs ressources et en collaborant aux analyses de viabilité de leur dette menées par les Institutions de Bretton Woods.

Les ministres ont vivement recommandé que les discussions à venir sur la revue à mi-parcours de l'IDA-14 offrent l'occasion d'une définition des

# DES FINANCES DES PPTE

seuils d'analyse de la viabilité de la dette totale (dette extérieure et intérieure) afin d'éviter que ne se développent des phénomènes de « créanciers opportunistes locaux ». Ils ont souligné que certains de leurs pays ont déjà procédé à de telles analyses et pourraient mettre leurs résultats à la disposition de tous ceux qui en feraient la demande.

### 3) Financement des Objectifs du millénaire pour le développement

#### Quantité de l'aide

Les ministres des Finances des PPTE se sont dits de moins en moins convaincus que la communauté internationale pourrait tenir les promesses d'aides faites en 2005. En effet, ils n'ont jusqu'alors observé qu'une faible augmentation des volumes d'aide, de l'aide à l'Afrique, de l'appui aux pays réalisant de bonnes performances tout en ne recevant qu'une aide modérée ainsi que des flux d'aides aux pays les plus vulnérables. Ils invitent les pays du G8 ainsi que les États membres de l'Union européenne à établir un calendrier ferme pour la réalisation des promesses d'aide et souhaitent que cela serve de base aux travaux du G8 prévus pour 2007.

Les ministres se sont félicités de la mise en place de deux mécanismes de financement innovant : la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm<sup>1</sup>) et la Taxe sur les billets d'avion. Ils déplorent que le nombre de pays participant à ces mécanismes soit encore modeste et que les montants mobilisés dans le cadre de ces mécanismes ne soient pas encore significatifs. Ils souhaitent en conséquence voir la communauté internationale soutenir ces initiatives afin de favoriser un accroissement rapide et significatif de l'aide au développement et permettre que les promesses visant à porter l'aide publique au développement au-delà de 0,7 % du revenu national brut des pays développés soient tenues.

#### Financement contre les chocs ou imprévus

Les ministres des Finances des PPTE ont salué la mise en place récente de deux nouvelles facilités destinées à protéger les pays contre des chocs exogènes. Il s'agit du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF<sup>2</sup>) pré-financé par les Nations unies et le mécanisme de prêts concessionnels pour imprévus créé par le FMI.

Les ministres soutiennent vivement le CERF et appellent de tous leurs vœux l'accroissement du financement de cette initiative pour parer efficacement aux catastrophes naturelles et aux situations d'urgence. Ils souhaitent vivement voir la communauté internationale proposer des initiatives viables pour protéger les pays pauvres contre les chocs économiques exogènes à travers des

mécanismes basés sur l'octroi de dons facilement et rapidement mobilisables.

#### Efficacité de l'aide

Les ministres des Finances des PPTE ont enfin salué les efforts continus de la communauté des donateurs et des pays en développement pour accroître l'efficacité de l'aide et le suivi des indicateurs qu'ils ont conjointement mis en place en 2005. Ils se sont engagés à réaliser les engagements qu'ils ont pris à cet égard afin de rassurer la communauté internationale sur la fiabilité des procédures des PPTE sur lesquelles les donateurs pourraient s'aligner dans le cadre de la fourniture de l'aide.

Ils ont cependant invité les donateurs à fixer des objectifs plus ambitieux comprenant notamment :

- la diminution de la conditionnalité, en particulier celle relative aux considérations d'ordre politique et de gouvernance,
- la transformation de l'assistance technique et son remplacement par des programmes appropriés de renforcement des capacités,
- l'augmentation des appuis budgétaires et des aides sectorielles,
- la définition d'un objectif clair en matière d'élimination des aides liées.

Les ministres ont également invité la communauté internationale à veiller à ce que les pays en développement participent de manière significative à l'évaluation du respect des engagements pris par les pays donateurs en vue de l'amélioration de l'efficacité de l'aide (tout comme le suivi des engagements pris par les pays bénéficiaires de l'aide est assuré par les pays donateurs). Ils se sont engagés à élaborer des stratégies d'aides rigoureuses de manière à renforcer la confiance des donateurs. Ils ont enfin souligné que pour promouvoir la responsabilité mutuelle et favoriser l'alignement des donateurs sur leurs stratégies financières, les capacités de leur pays en matière d'analyse et de suivi des résultats devraient être vigoureusement renforcées.

#### 4) Programme de renforcement des capacités d'analyse de la dette

Les ministres ont unanimement appelé à la poursuite du Programme de renforcement des capacités d'analyse de la dette et stratégie du désendettement de la dette des PPTE (PRC PPTE) qui a contribué de manière significative à l'amélioration des capacités de leurs pays dans la formulation et la mise en œuvre des politiques d'endettement. Ils ont rappelé qu'ils ont déjà commencé à fournir les efforts nécessaires à la mobilisation de leur contribution propre ainsi que

des contributions bilatérales des donateurs au profit de certains pays afin de co-financer les activités du PRC.

Les ministres des Finances se sont fermement élevés contre les conclusions des documents présentés aux organes de gouvernance des institutions de Bretton Woods et du nouveau rapport d'évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative PPTE, élaboré par le Groupe d'évaluation indépendante (GEI) de la Banque mondiale, indiquant que les capacités de gestion de la dette de leur pays sont faibles et en baisse. Ces conclusions sont totalement à l'opposé des auto-évaluations des progrès enregistrés par les pays dans la gestion de leur endettement avec l'assistance des autres structures de renforcement des capacités. Ils ont demandé que la méthodologie d'auto-évaluation du PRC PPTE et les séries chronologiques des résultats enregistrés depuis plusieurs années dans le cadre du programme soient portés à la connaissance des institutions internationales.

Les ministres ont relevé que certains donateurs hésitent encore à participer au financement des programmes de renforcement des capacités d'analyse de la dette. Ils ont cependant souligné que leurs pays ont encore besoin d'être appuyés dans la formulation des stratégies de nouveaux financements et de l'analyse de la viabilité à long terme de leur dette après la mise en œuvre des initiatives PPTE et IADM.

À cet égard, ils apprécient vivement l'appui du PRC-PPTE dans l'analyse à long terme de leur dette en utilisant le nouveau cadre d'analyse de la viabilité de la dette développé par les institutions de Bretton Woods, dans le renforcement de l'efficacité de l'aide en vue de la réalisation des OMD tout en préservant la viabilité de la dette et dans l'évaluation de la viabilité de la dette intérieure.

Les ministres ont enfin salué les initiatives récentes en vue de l'amélioration de la coordination des programmes de renforcement des capacités de gestion de la dette des pays à faible revenu. Tout en reconnaissant que cette évolution prend en compte les propositions qu'ils ont faites en 2002, ils ont réaffirmé que toute coordination devrait être animée par les pays à faible revenu qui sont à présent capables d'identifier leurs besoins de renforcement des capacités et de contribuer à l'élaboration des programmes d'assistance, comme ils le font depuis plusieurs années dans le cadre du PRC PPTE.

**International Financing Facility for Immunisation  
Central Emergency Response Fund**

# ÉVALUATION DES CAPACITÉS DES

**L**e Groupe indépendant d'évaluation (GEI) de la Banque mondiale a récemment suggéré que, d'après les évaluations de l'IDA, les capacités des PPTE en gestion de la dette avaient chuté au cours des récentes années<sup>1</sup>. À l'inverse, comme l'illustre la Publication 10 du PRC, le PRC PPTE juge que les capacités des PPTE en gestion de dette se sont récemment accrues.<sup>2</sup> Face à cette divergence, tel qu'indiqué aux pages 2-3, les Ministres des PPTE et le Comité exécutif du PRC ont invité le PRC à rendre largement publics ses résultats, ainsi qu'à mener une analyse comparative des résultats du PRC et de l'IDA.

Le présent article analyse donc la méthodologie actuellement utilisée par l'IDA et la compare à la méthodologie d'auto-évaluation développée par la Phase IV du PRC, afin de déterminer leurs différents objectifs, approches et applications. Il est prévu qu'un article futur compare leurs résultats actuels et historiques, puis explique les motifs possibles des divergences.

La méthodologie générale utilisée par l'IDA s'appelle désormais Index d'affectation des ressources de l'IDA (IRAI) - qui remplace l'Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN).<sup>3</sup> Elle consiste en 16 critères, regroupés en quatre domaines, tandis que le critère « politique de désendettement » du domaine de gestion économique couvre les capacités en gestion de la dette. Ce critère possède quatre sous-éléments : stratégie/viabilité ; coordination entre politique macroéconomique et de désendettement ; statistiques et institutions ; coordination entre organismes. Toutefois, le personnel est prié d'attribuer un seul score global sur une échelle de 6 points classant la politique de désendettement, sans aucune indication de comment combiner les scores dans les quatre sous-catégories dotées de niveaux différents, ni de quel critère considérer comme plus important si les capacités varient.

Tel que décrit au numéro 26, la méthodologie du PRC pour la Phase IV est divisée en 22 critères, eux-mêmes dotés de cinq sous-divisions. Ces dernières distinguent clairement l'objectif global de la viabilité de la dette, les processus nécessaires pour élaborer, approuver et mettre en œuvre une stratégie, ainsi que les structures juridiques, institutionnelles et de coordination qui s'imposent pour favoriser la gestion de la dette ; tandis que les capacités techniques sont organisées selon les fonctions front, middle et back office (interface, suivi et administration) et sous-divisées

en dette extérieure, dette intérieure et nouveaux financements extérieurs. En outre, la méthodologie évalue l'existence de personnel formé, capable de formuler et d'exécuter les stratégies, la qualité des plans nationaux pour renforcer davantage les capacités et si les pouvoirs publics sont en interaction avec la société civile, les structures politiques et la communauté internationale pour débattre de la stratégie. Ce niveau de décomposition permet à chaque pays de s'accorder un score entre 1 et 5 pour chaque sous-division, en distinguant clairement chaque domaine, ou bien de rassembler les scores de façon transparente pour obtenir un score global en gestion de la dette.

Le tableau 1 illustre plus en détail les interactions entre les critères de l'IDA et du PRC. La méthodologie du PRC étant beaucoup plus approfondie, pour pouvoir comparer les critères plus précisément, il s'est avéré nécessaire d'éliminer de nombreux domaines couverts par la méthodologie du PRC, afin de se concentrer uniquement sur les quelques critères ou sous-critères comparables avec les sous-éléments de l'IDA. Le tableau 1 révèle ainsi que :

- L'évaluation de la viabilité de la dette par le PRC PPTE offre une certaine flexibilité aux pays en leur permettant de choisir comme critères des indicateurs convenus au niveau régional ou national. Elle fournit en outre des seuils indicatifs, tant pour la dette intérieure que pour la dette extérieure.
- En termes de nouveaux financements, l'IDA regarde uniquement si les montants et conditions sont propices à la viabilité de la dette à long terme, tandis que le PRC étudie une gamme de 23 indicateurs d'efficacité du financement (dont les montants et la concessionnalité), afin de déterminer si l'aide devrait être assez efficace pour améliorer les perspectives de remboursement et pour permettre au pays d'évaluer ses performances dans la réalisation de sa politique d'aide nationale.
- L'IDA évalue la coordination entre les politiques macroéconomiques et de désendettement en séparant les fonctions liées à la politique monétaire de celles liées à la politique de désendettement, tandis que la méthodologie du PRC évalue également la coordination avec les besoins de financement de la stratégie antipauvreté, ainsi qu'avec les politiques de développement des secteurs budgétaire, monétaire et financier pour l'émission de dette intérieure.
- Il est difficile d'identifier le nombre exact d'aspects institutionnels de l'IDA qu'il convient d'évaluer (par ex., les cellules de dette « bien établies », dotées

de « systèmes efficaces » ou de « capacités analytiques »). En revanche, le PRC analyse les fonctions et la composition de la Cellule de dette en profondeur à travers cinq domaines qui en évaluent les fondements juridiques, les responsabilités, ainsi que les procédures administratives et professionnelles. Il propose trois manières différentes d'évaluer les capacités analytiques, notamment : l'existence d'une équipe formée à l'élaboration d'une stratégie ; les capacités dans six domaines analytiques ; le nombre, les postes, les qualifications, l'expérience et la formation des membres du personnel de chaque cellule. Quant aux statistiques de la dette, le PRC va au-delà du critère de l'IDA pour inclure la ponctualité et la diffusion, en l'alignant étroitement sur le Cadre du FMI pour l'évaluation de la qualité des données.

- En termes de stratégie de désendettement, le PRC va au-delà des simples capacités des pays à produire une stratégie de viabilité de la dette : il examine également si la stratégie fait l'objet d'un débat au niveau adéquat (cabinet, parlement, société civile et communauté internationale) et si la stratégie est réellement mise en œuvre.
- Enfin, en matière de cadre juridique, le PRC va au-delà de la souscription de prêts pour examiner les avais et le service, ainsi que le flux d'information sur la dette au sein et au-delà des pouvoirs publics.

## Mise en œuvre

Une autre différence de taille entre les deux évaluations concerne leur mode de mise en œuvre.

- Au titre du PRC, le pays entreprend sa propre auto-évaluation dans le cadre d'un processus participatif coordonné, qui englobe toutes les structures publiques concernées. Les scores sont pleinement justifiés par une description des lacunes et des solutions proposées. Cette évaluation est ensuite soumise au contrôle de qualité des institutions partenaires qui mettent en œuvre le PRC. En outre, l'évaluation du PRC est mise à jour à l'occasion de chaque activité de renforcement des capacités réalisée dans la région ou le pays, ce qui permet de bien l'adapter à la situation du pays. Elle ne recourt pas à des sources ou rapports secondaires. Celle permet d'adhérer pleinement à l'évaluation résultante, tout en garantissant le réalisme et la comparabilité entre pays. En outre, les scores de l'évaluation sont rendus publics sur le site Internet du PRC.
- L'évaluation IRAI est menée par le personnel de l'IDA, en deux phases : une phase de référencement qui consiste à classer un petit échantillon représentatif des pays de toutes les

<sup>1</sup> Voir *Debt Relief for the Poorest: an Evaluation Update of the HIPC Initiative (L'allégement de la dette pour les plus pauvres : mise à jour de l'évaluation de l'Initiative PPTE)* disponible sur [www.worldbank.org/oed](http://www.worldbank.org/oed)

<sup>2</sup> Voir *Évaluation des capacités en gestion de la dette : la méthodologie du PRC PPTE*, disponible à la rubrique *Publications* du site [www.hipc-cbp.org](http://www.hipc-cbp.org)

<sup>3</sup> Pour plus d'information, voir la Banque mondiale - *Politiques opérationnelles et Services Pays. « Évaluation de la politique et des institutions nationales : questionnaire 2005 », 20 décembre 2005.*

# PPTE : COMPARAISON PRC-IDA

régions ; et une seconde phase, dans laquelle les antennes nationales de l'IDA classent les pays restants en s'appuyant sur les scores obtenus par les pays de référence et en soumettant une justification écrite à l'examen de la direction. On invite le personnel de l'IDA à utiliser deux sources secondaires pour évaluer les scores des pays : les Indicateurs PREM/DEC sur l'accès aux capitaux (qui mesurent les types de capitaux que les pays reçoivent) et les classements établis par le Système de notification de la dette à la Banque mondiale (DRS en anglais) (qui déterminent si les pays notifient annuellement les données de la dette à la Banque mondiale). Mais aucune de ces sources n'est en rapport direct avec les sous-critères utilisés pour évaluer les capacités des pays. Les Indicateurs d'accès aux capitaux sont des indicateurs de sortie, qui peuvent traduire soit une stratégie gouvernementale, soit des facteurs extérieurs. De même, les indicateurs de notification à la Banque mondiale ne s'appliquent qu'à un seul aspect de la diffusion des statistiques nationales (alors qu'un pays pourrait avoir des statistiques de la dette exactes sans en notifier la Banque). Les évaluations ne sont toutefois pas examinées avec les pays, puisque les scores 2006 ont été publiés sur le site Internet de l'IDA.

## Objectifs et exploitations des résultats

La dernière différence entre les deux méthodologies réside dans leurs objectifs ultimes. Les résultats du PRC (ainsi que les solutions d'accompagnement proposées par les pays) servent à évaluer la progression vers les résultats attendus du PRC en capacités de gestion de la dette. Ils servent donc d'outil de gestion axée sur les résultats, en vue d'élaborer (de concert avec les autorités du pays) un programme d'appui ciblé permettant aux pays d'améliorer les domaines déficients qui sont jugés prioritaires. En revanche, le système de l'IDA sert à affecter les ressources de l'IDA en fonction des performances des pays : mais aucun lien systématique n'est établi entre les scores faibles en gestion de la dette et une plus forte concentration sur l'aide aux pays afin d'améliorer la gestion de la dette, et encore moins entre les sous-éléments du critère et une assistance spécifique sur des aspects tels que la réforme institutionnelle ou l'amélioration de la base de données.

## Conclusion

Globalement, les méthodologies du PRC et de l'IDA sont si différentes qu'elles sont à peine comparables. La méthodologie du PRC offre une évaluation plus approfondie et plus complète des capacités techniques et institutionnelles d'un pays en gestion de la dette, tandis que celle de l'IDA constitue une

évaluation plus sommaire de la gestion de la dette, qui s'inscrit dans une évaluation plus générale des politiques et institutions d'un pays. Les critères de l'IDA ne permettent donc pas une évaluation aussi objective ou approfondie que ceux du PRC. De même, ils privilégient davantage la réalisation de certains indicateurs, au lieu d'examiner si les pouvoirs publics élaborent et mettent en œuvre une politique susceptible d'affecter ces indicateurs.

Enfin, étant donné que les critères sont appliqués via l'analyse par des non-spécialistes de la dette qui recourent considérablement à des sources secondaires, il est peu probable qu'ils produisent des résultats aussi objectifs ou réalistes que ceux du PRC, dont l'évaluation est menée par des spécialistes dotés de connaissances détaillées sur les questions de la dette et les conditions de chaque pays ; de plus, les résultats de l'IDA n'appartiennent pas aux pays, car ils n'impliquent aucune auto-évaluation nationale. En conséquence, ces évaluations n'offrent (et ne sont pas destinées à le faire) aucune base opérationnelle pour élaborer, avec les autorités du pays, des mesures visant à accroître les capacités nationales en stratégie et gestion de la dette. Dans ce contexte, il convient de saluer l'initiative de l'IDA, qui lance actuellement un processus visant l'élaboration de meilleurs indicateurs IDA - une démarche à laquelle le PRC a offert son entière coopération.

**Tableau 1 - Comparaison des critères d'application de la BM et du PRC**

Critères de la Banque mondiale	Critères du PRC
Indicateurs du fardeau de la dette	Indicateur de performance 1 – Nombre de PPTE qui maintiennent leur dette à un niveau viable
Nouveaux financements	II. 2. II. 5. Résultat : application des directives et des meilleurs financements dont disposent le pays. Réalisation des indicateurs d'aide nationaux
Coordination institutionnelle	Indicateur de performance 2b. 4 - Mécanismes de coordination entre organismes
Cellule de la dette	Indicateur de performance 2a. 2 – Qualité technique de la stratégie nationale de désendettement
	II.(1,3).I Enregistrement de la dette extérieure et intérieure
	II. 5. III. 2. Cellules adaptées et bien placées par rapport à l'Organisme, avec des responsabilités clairement indiquées et étayées par la législation ; procédures administratives et de travail en place pour réguler les interactions
	II. 5. I. 2. Nombre et affectation des membres du personnel
	II. 5. I. 3. Qualifications/expérience/formation du personnel aux postes
Stratégie de désendettement	Indicateur de performance 2a – Nombre de PPTE dotés de stratégies de désendettement qui sont mises à jour au moins une fois par an
	Indicateur de performance 3a. 1 – Équipe formée et en mesure d'élaborer la stratégie nationale de désendettement
	II. 4. III. 4. Analyse du portefeuille et des risques
	II. 5. IV. 2. Interaction/dialogue avec la société civile sur la stratégie
	II. 5. IV. 3. Interaction/dialogue avec les structures politiques
	II. 5. IV. 4. Interaction/dialogue avec la communauté internationale
Cadre juridique	Indicateur de performance 2b.2 – Exhaustivité et qualité des lois et des réglementations/décrets sur la publication et l'apport d'informations publiques en gestion de la dette et de flux d'information entre organismes
	Indicateur de performance 2b.5 – Circulaires de législation et de mise en œuvre qui définissent clairement les paramètres de souscription, d'aval et de service de la dette

# LE COMITÉ EXÉCUTIF CONVIENT DE MESURES POUR ACCÉLÉRER LA PROGRESSION DU PRC

**L**a 18<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif du PRC PPTE s'est tenue à Tegucigalpa du 31 octobre au 2 novembre. Les débats ont fait apparaître les principaux points suivants :

- Les donateurs se sont déclarés très satisfaits des acquis du PRC, qui est parvenu tant à accroître la viabilité de la dette qu'à renforcer les capacités des pays.
- Les PPTE doivent décider d'ici à décembre comment ils souhaitent mesurer la viabilité de leur dette à long terme, en dépassant au besoin le cadre des IBW sur la viabilité de la dette.
- Il conviendrait que tous les PPTE élaborent sans délai des plans de renforcement des capacités nationales en gestion de la dette, avec l'aide des OR. Ces plans doivent constituer la base de tout soutien futur visant à améliorer les capacités de ces pays en gestion de la dette.
- Les donateurs ont prié les IBW d'utiliser les auto-évaluations du PRC relatives aux capacités en gestion de dette pour élaborer leurs initiatives en cours, afin d'aider les PPTE dans leurs stratégies de désendettement et d'exécuter toute assistance future via les organisations partenaires régionales du PRC.
- Les PPTE ont fait part de leur intention de renforcer leur rôle dans les réunions du Comité exécutif, par le biais d'une participation et d'un suivi plus actifs. Ils ont aussi réitéré leur

engagement à mobiliser des cofinancements, ainsi qu'à coordonner l'ensemble du futur soutien à la stratégie de désendettement par le biais des structures dirigées par les PPTE et conçues par le PRC.

- Il convient d'accélérer la mise en œuvre des projets : les donateurs sont convenus d'une souplesse accrue pour répondre aux besoins urgents des pays entre les réunions du Comité exécutif.
- Les donateurs ont autorisé le PRC à entreprendre dès que possible des missions d'évaluation de la demande dans les nouveaux PPTE à « clause de

caducité » (Érythrée, Haïti, Kirghizstan, Népal) en recourant à des fonds centraux, à condition d'en recevoir la demande des PPTE eux-mêmes.

- Les donateurs ont invité les OR à redoubler d'efforts pour mobiliser d'autres financements et planifier leur viabilité financière au-delà de juin 2009, en développant des Plans de viabilité.
- L'Observateur du PRC a présenté un programme de travail préliminaire, dont la priorité absolue est de convenir d'indicateurs et d'un système de suivi des performances et de la viabilité des OR.
- La prochaine réunion du CE aura lieu dans la région du WAIFEM à partir du 29 octobre 2007.



18<sup>ème</sup> Comité exécutif du PRC PPTE, Tegucigalpa, octobre 2006

## DYNAMIQUE DE DETTE PUBLIQUE DE LA ZONE FRANC



**L**es indicateurs de dette publique des pays de la Zone Franc ont sensiblement évolué au cours des quatre dernières décennies en étant caractérisés notamment par une forte progression des taux d'endettement et des indicateurs de liquidité de la dette entre les décennies 60 et 80, avant d'amorcer un repli à partir du milieu des années 90. En particulier, s'agissant de la dernière décennie, elle a été marquée par un repli sensible des indicateurs de dette publique.

Pour les besoins de cette analyse, l'on se servira du nouveau cadre d'analyse de la soutenabilité budgétaire du FMI et de la Banque Mondiale qui couvre l'étude de l'impact des politiques budgétaires sur la dette publique. Ce cadre d'analyse comporte plusieurs avantages, parmi lesquels l'on peut souligner la mise en relief plus systématique de l'interaction entre la dette publique et le cadre macroéconomique ainsi que des leviers sur lesquels les responsables des politiques économiques devraient agir pour assurer la viabilité à long terme de la dette publique.

De ce point de vue, l'évolution de la dette publique d'un pays est influencée par plusieurs variables dont principalement le taux d'intérêt réel, le taux de croissance réelle de l'économie, la dépréciation/appréciation du taux de change réel, le solde budgétaire primaire et les autres flux créateurs

ou non créateurs de dette (allègement de dette, passifs conditionnels et, dons).

L'examen des dynamiques de dette publique des pays de la Zone Franc montre que les dettes publiques de tous les pays se sont inscrites en baisse entre 1994 et 2004, bien que de manière différenciée. Néanmoins, les taux d'endettement étaient encore élevés dans certains pays à fin 2004, principalement ceux qui ont le moins progressé dans l'initiative PPTE, qui sont ou qui ont été en situation de conflit. Plusieurs observations majeures se dégagent cependant :

1. Le poids des dynamiques endogènes ou automatiques est prépondérant dans la réduction du taux d'endettement dans la Zone Franc (sauf au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Sénégal). La dynamique

- d'endettement endogène décrit l'évolution du ratio d'endettement qui se produit indépendamment des nouveaux financements issus de la politique budgétaire. Cette situation est due à la différence entre les contributions relatives du taux d'intérêt réel, du taux de croissance du PIB réel et du taux de change réel ;
- L'impact de la croissance de la production réelle sur la dynamique de dette a été d'une manière générale de grande ampleur. Cette ampleur souligne que l'étroitesse de la base productive accroît la fragilité de la viabilité de la dette. En conséquence, des chocs exogènes, même de faible intensité, sont susceptibles d'enrayer la dynamique de la dette malgré le caractère fortement concessionnel des nouveaux financements. En conséquence, le renforcement de la base productive est indispensable pour se protéger contre la dégradation de la dynamique de la dette ;
  - L'allègement de dette a contribué de manière significative à la baisse des taux d'endettement dans la Zone Franc avant même l'initiative PPTE en raison notamment du caractère concessionnel des allègements classiques obtenus par la plupart des pays (termes de Naples) et du fait que la renégociation des dettes publiques a permis d'éviter leur recapitalisation au travers des accumulations d'arriérés de paiements ;
  - Les politiques budgétaires ont été des facteurs d'accumulation de dette plutôt que de désendettement dans plusieurs pays à l'exception notable du Bénin, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, du Sénégal et du Togo. La concomitance de l'accumulation des déficits budgétaires et des performances des pays en matière de croissance économique confirme, comme l'ont déjà souligné plusieurs études, le caractère pro cyclique des politiques budgétaires dans plusieurs pays de la Zone Franc ;
  - En dépit du caractère concessionnel des financements mobilisés par les pays de la Zone, leurs politiques de nouveaux financements n'ont que faiblement contribué à leur désendettement. Il apparaît donc que le seul fait d'emprunter à des taux concessionnels ne garantit pas des ratios d'endettement stables ou décroissants ;
  - L'importance des dynamiques endogènes de dette et des allègements de dettes dans l'évolution à la baisse des taux d'endettement montre que l'évolution constatée n'est pas le résultat d'une programmation systématique du désendettement par les États. Cette situation soulève la question de l'appropriation des stratégies de désendettement voire de la sensibilité aux conséquences du surendettement (des voix s'élèvent dans certains pays pour soutenir la nécessité d'un nouvel accroissement de l'endettement pour le financement du développement et de la lutte contre la pauvreté);
  - Bien que la programmation du désendettement soit rendue difficile par le fait que la performance économique dans les pays de la Zone Franc dépend fortement des fluctuations des prix des produits de base ou des taux de change, elle reste indispensable pour assurer l'appropriation des stratégies de désendettement par les pays eux-mêmes.
  - L'Initiative PPTE et les autres initiatives internationales d'allègement (IADM et C2D) contribueront à coup sûr à la réduction sensible des stocks de dettes dans les pays dont le taux d'endettement était encore supérieur à 70 % à fin 2004 (Congo, Côte d'Ivoire, Togo et Guinée Bissau). La crédibilité des indicateurs de suivi de la dette est cependant remise en cause pour plusieurs pays qui ont atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE car leur taux d'endettement public est inférieur à 70% alors que leur endettement extérieur n'est toujours pas viable au regard des critères de l'Initiative PPTE (VAN/XBS >150 %) ;
  - Les tentatives visant à atteindre les ODM à l'horizon 2015 sont susceptibles d'accroître les besoins de financements qui, s'ils ne sont pas satisfaits par des apports supplémentaires en dons, ne manqueront pas de dégrader les ratios d'endettement.

## LE MALAWI OBTIENT L'ALLÈGEMENT DU CLUB DE PARIS AU POINT D'ACHÈVEMENT



Le 31 août, le Malawi a atteint son Point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée, après avoir rempli toutes les conditions d'admission - sauf deux - qui avaient été convenues avec le FMI et la Banque mondiale lors du Point de décision de décembre 2000. L'Analyse de viabilité de la dette (AVD) conduite au PA par le Gouvernement, ainsi que par le personnel du FMI et de la Banque mondiale, a révélé qu'avec la seule assistance PPTE, le stock de dette extérieure du Malawi, qui atteignait 2,97 milliards de USD à la fin de 2005, resterait non viable, même s'il recevait l'allègement maximum promis au Point de décision. La valeur actualisée (VA) de la dette par rapport aux exportations de biens et de

services atteignait 245 % fin 2005, ce qui dépasse le seuil de l'Initiative PPTE, fixé à 150 pour cent. Les résultats de l'AVD laissaient donc présager que la dette extérieure du Malawi serait non viable au-delà de 2015, année butoir fixée pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Les indicateurs se sont détériorés depuis le Point de décision, qui prévoyait que le ratio de la valeur actualisée aux exportations serait de 169 % fin 2005.

On estimait en outre que si les créanciers bilatéraux (dont la plupart sont du Club de Paris) offraient volontairement un appoint d'allègement de la dette, la VAN de la dette du Malawi par rapport aux exportations passerait de 245 % à 229 %, soit 79 % au-dessus du seuil PPTE.

Appoint d'allègement de dette au titre de PPTE  
La situation d'endettement extérieur non viable décrite ci-dessus laissait présager que le Malawi aurait besoin d'un « appoint » d'allègement de sa dette au Point

d'achèvement, afin de parvenir à la viabilité. Le Malawi avait droit à cet allègement supplémentaire, car il avait subi trois grands chocs extérieurs depuis son Point de décision : baisse des exportations suite à une chute sensible des prix à l'exportation ; baisse des taux d'escompte internationaux employés pour calculer la viabilité de la dette ; et baisse de la valeur de l'USD par rapport à d'autres devises. Les Conseils du FMI et de la Banque mondiale ont donc décidé que le Malawi aurait besoin d'un « appoint » équivalant à 411 millions de USD en valeur actualisée, afin de ramener la VA aux exportations à 150 %. Cela implique que l'allègement total nécessaire pour que le Malawi atteigne la viabilité serait de 1 054 millions de USD en valeur actualisée.

### Perspectives de viabilité de la dette au titre de l'IADM

En atteignant son Point d'achèvement, le Malawi est également devenu éligible à l'allègement au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM),

qui annule à 100 pour cent la plupart de son stock de dette envers le FMI, l'IDA et la BAD. L'AVD réalisée au PA prévoyait qu'avec la mise en œuvre de l'IADM, la dette extérieure du Malawi diminuerait de 43 % en termes de VA/exportations à la fin de 2005. En valeur nominale, la dette extérieure est passée de 2,97 milliards de USD à 488 millions de USD.

#### Restructuration de la dette due au Club de Paris

Le Gouvernement du Malawi et les pays créanciers du Club de Paris se sont réunis le 19 octobre, en vue de s'accorder sur un allègement de dette supplémentaire au Point d'achèvement. Les créanciers

du Club de Paris ont accepté d'annuler 356 des 363 millions de USD de la dette du Malawi au 1er août, en reconnaissance de l'engagement pris par le Gouvernement de ce pays en faveur d'une bonne gouvernance économique et de sa détermination à utiliser l'allègement de dette, ainsi que d'autres ressources publiques, afin de mettre en œuvre une vaste stratégie de réduction de la pauvreté. Les procédures étaient les suivantes :

- 180 millions de USD ont été annulés immédiatement, ce qui correspond à la part du Club de Paris dans les efforts d'allègement entrepris au titre de l'Initiative PPTTE renforcée.

- 176 millions de USD seront annulés après la conclusion d'accords bilatéraux. De ce montant, 150 millions d'USD sont dus au Japon. Le Gouvernement a déjà signé l'Échange de notes avec le Japon sur l'annulation de sa dette en 2004. Le reste (26 millions d'USD) est dû à l'Espagne et à la France, qui se sont également engagées à assurer 100 pour cent d'annulation dès la signature d'accords bilatéraux.

*' Les créanciers du Club de Paris du Malawi comprennent les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Norvège, Royaume-Uni, Suède.*

## MISE À JOUR DE LA MÉTHODOLOGIE DU PRC EN MATIÈRE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS

La méthodologie du PRC PPTTE destinée à l'analyse des politiques et procédures des donateurs / créanciers a été mise à jour, de manière à inclure les indicateurs de la Déclaration de Paris en faveur d'une responsabilité mutuelle sur l'efficacité de l'aide. Cela permet aux pays d'évaluer la conformité des donateurs avec la Déclaration de Paris, tout en abordant des questions plus vastes comme la

conditionnalité. La Déclaration de Paris contient 12 indicateurs, huit destinés au suivi des progrès par les donateurs et quatre aux pays bénéficiaires ou « partenaires ». Bien que déjà couverts par les critères du PRC PPTTE en vue de l'évaluation des politiques et procédures des donateurs, la nouvelle méthodologie décompose ces indicateurs plus en détail pour permettre le suivi de chacun d'eux. Le

tableau ci-dessous compare les critères de la méthodologie modifiée du PRC PPTTE et les indicateurs de Paris. Il révèle la manière dont tous les critères de Paris sont couverts et en quoi la méthodologie du PRC évalue beaucoup d'autres aspects d'importance pour les pays. La nouvelle méthodologie peut être téléchargée depuis le site Internet privé du PRC PPTTE.

Évaluation des donateurs par le PRC PPTTE	Indicateurs d'efficacité de Paris pour les donateurs
<b>Critères d'orientation</b>	
Concessionnalité : telle que mesurée par l'élément don.	
Types d'assistance : budget/soutien à la balance des paiements, projet, AT ou aide alimentaire/par produits de base	Indicateur 4 : offrir une assistance technique dans le cadre d'une aide au renforcement des capacités menée par le pays partenaire Indicateur 9 : utiliser des dispositions ou des procédures communes - % d'aide fournie sous forme de soutien aux programmes
Canaux d'assistance : aide inscrite au budget ou hors budget	Indicateur 3 : les flux d'aide sont alignés sur les priorités nationales (canalisées via le budget)
Secteurs et projets : soutien au DSRP ou priorités fixées par les donateurs	
Souplesse : soutien en cas de « chocs » ou pour de nouveaux domaines	
Prévisibilité : aide pluriannuelle ou annuelle, et niveau d'exécution des engagements	Indicateur 7 : l'aide est plus prévisible (% de décaissements effectués dans les délais prévus et % d'engagements pris de façon pluriannuelle)
Conditionnalité des politiques : nombre et degré de mise en œuvre	
Dialogue politique : degré de participation des donateurs à la politique économique, soutien indépendant aux pouvoirs publics ou alignement sur les IBW	
<b>Critères liés aux procédures</b>	
Conditions préalables : types et degré de mise en œuvre (notamment fonds de contrepartie Unités de mise en œuvre des projets)projet (UMOP)	Indicateur 6 : renforcer les capacités en évitant les Unités parallèles de mise en œuvre de et
Méthode de décaissement : par versement direct au budget ou par créance de remboursement	
Procédures de décaissement : nombre de procédures distinctes (suivi, proc. bancaires, comptabilité, notification et audit), retards de décaissement en mois	
Procédures de passation de marchés : nombre, complexité et retards de décaissement qui se produisent (% d'aide liée, moyenne des retards par mois)	Indicateur 8 : % d'aide non liée
Harmonisation : les donateurs mènent conjointement des missions et des travaux analytiques	Indicateur 10a : harmonisation : % de missions en commun sur le terrain Indicateur 10b : harmonisation : % de travaux analytiques nationaux en commun
Utilisation des systèmes publics : procédures des pouvoirs publics en gestion financière et en passation de marchés	Indicateur 5a : utilisation des systèmes publics nationaux en gestion financière (% d'aide et % de donateurs) Indicateur 5b : utilisation des systèmes nationaux de passation de marchés (% d'aide et % de donateurs)
	<b>Critères d'évaluation des bénéficiaires par les donateurs</b>
	Indicateur 1 : participation : les partenaires possèdent des stratégies de développement opérationnelles
	Indicateur 2a : alignement : les pays possèdent des systèmes publics fiables en gestion financière
	Indicateur 2b : alignement : les pays possèdent des systèmes publics fiables en passation de marchés
	Indicateur 11 : cadres axés sur les résultats - nombre de pays dotés de cadres d'évaluation des performances
	Indicateur de progression commun
	Indicateur 12 : responsabilité mutuelle : nombre de pays où les partenaires et les donateurs entreprennent une évaluation mutuelle des progrès en matière d'efficacité de l'aide

# INSTITUT PALOP POUR LA GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE (IPGEF)

**E**n septembre 2005, à Washington DC, les gouvernements de cinq pays de langue officielle portugaise (les PALOP - Angola, Guinée-Bissau, Cap-Vert, Mozambique, São Tomé et Príncipe) ont décidé qu'il devenait urgent d'établir un institut qui réponde à leurs besoins en renforcement des capacités dans leur propre langue officielle, ainsi que d'améliorer les performances de leurs principales institutions publiques actives en gestion de la dette, macroéconomique et financière. Représentés par leurs Ministres des Finances et de la planification ainsi que par les Gouverneurs de leurs Banques centrales, ces pays ont identifié par le détail leurs besoins en renforcement des capacités dans les domaines suivants :

- Gestion de la dette, notamment a) les considérations institutionnelles et juridiques ; b) les statistiques et l'enregistrement des données, et c) la stratégie de désendettement, y compris l'interprétation et l'analyse des accords de prêts, la politique de désendettement, ainsi que le développement de marchés et d'instruments intérieurs de la dette.
- Gestion financière, notamment a) les considérations institutionnelles et juridiques ; b) les statistiques, y compris les réserves, ainsi que les opérations financières et monétaires ; c) les considérations d'analyse et d'orientation, dont la gestion des réserves, la supervision des institutions bancaires et non bancaires, la gestion des risques, ainsi que les politiques de développement des marchés de capitaux ; et
- Gestion macroéconomique, notamment a) les considérations institutionnelles et juridiques ; b)

les statistiques, y compris la comptabilité nationale, la balance des paiements, les comptes monétaires et budgétaires ; et c) les considérations analytiques et d'orientation, notamment la politique budgétaire (tant au niveau des recettes que des dépenses), le commerce, la politique du secteur réel, ainsi que la programmation et modélisation de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

Au cours du processus de préparation du projet, les PALOP ont bénéficié d'importantes contributions d'experts en renforcement des capacités, tels que la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et d'autres organisations régionales de renforcement des capacités (BCEAO, BEAC, MEFMI et WAIFEM) sur les éléments et outils clés en la matière, ainsi que sur les techniques d'évaluation des besoins de renforcement des capacités en gestion de la dette. Il importe de signaler que les pays qui relèvent déjà d'une des autres organisations régionales en resteront membres, et que ces dernières continueront d'assurer des formations en anglais ou français.

Lors de la réunion du Comité exécutif du PRC PPTE en novembre 2006, les donateurs ont signalé qu'ils étaient d'accord pour autoriser le PRC à mettre en œuvre son renforcement des capacités des PALOP aux côtés de l'Institut. Avant qu'ils ne décaissent les fonds, les donateurs ont toutefois stipulé que l'Institut devait :

- être légalement établi en tant qu'organisation régionale de formation ;
- avoir l'accord officiel des Gouvernements PALOP pour le financement de son budget à 20 % ;
- veiller au consensus officiel entre les

Gouvernements PALOP sur l'emplacement de l'Institut ;

- recruter le Directeur exécutif et le personnel dirigeant de l'Institut de manière transparente et compétitive ;
- signer un Mémoire d'accord avec DRI décrivant le programme de travail de l'Institut, le budget permettant d'utiliser les fonds du PRC PPTE, ainsi que le processus de transfert des responsabilités de DRI vers l'Institut ; et
- accepter officiellement les procédures financières du PRC PPTE pour établir les dépenses.

Une fois ces conditions remplies, l'Institut PALOP s'unira aux autres Organisations régionales qui s'attachent avec DRI à mettre en œuvre la phase 4 du PRC PPTE.

Les PALOP sont déjà bien avancés sur cette voie. Ayant décidé que l'Angola accueillerait l'Institut, ces pays ont prié le Gouvernement angolais d'effectuer les préparatifs nécessaires pour implanter l'Institut dès que possible. Les délégations angolaises ont rendu visite aux autres PALOP, afin d'obtenir signatures d'approbation et engagements de 20 % du financement total. Elles ont également mené des discussions avec les donateurs, qui ont abouti à des engagements financiers de la part de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique et de l'Union européenne, ainsi qu'à des promesses de coopération technique formulées par le FMI, le PNUD et la Banque mondiale. Le Gouvernement angolais finalise actuellement le statut juridique de l'Institut en tant qu'organisation intergouvernementale, de manière à pouvoir entamer le recrutement du personnel. Sous réserve de l'approbation des donateurs, le PRC PPTE prévoit de commencer à travailler avec l'Institut PALOP en 2007.



## LE WAIFEM LANCE LA PHASE II DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

En dépit de leur riche dotation en ressources naturelles et de deux décennies de réformes, les cinq pays ouest-africains anglophones qui constituent la sous-région du WAIFEM n'ont pas encore atteint une croissance suffisamment soutenue et élevée pour réduire sensiblement leur pauvreté absolue, ni pour concrétiser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le manque de connaissances et de compétences en gestion économique et financière persiste, ce qui représente un écueil de taille. Pour y remédier, le WAIFEM a été créé en 1996 par la Gambie, le Ghana, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Leone, afin de développer des connaissances durables en gestion macroéconomique et financière à l'intention des banques centrales et des pouvoirs publics.

En près d'une décennie, l'Institut a réalisé d'importantes interventions en vue d'accroître les capacités. En 1997-2000, il s'est concentré sur la prestation de cycles de formation personnalisés à court terme. Depuis 2001 toutefois, il met en œuvre un programme intégré de renforcement des capacités à moyen terme (PRC) qui englobe de plus vastes aspects institutionnels et organisationnels.

Impact de la Phase I du PRC (2001-05)  
Le principal objectif de la Phase I était de développer le capital humain et de renforcer les institutions dans les domaines suivants : gestion de la dette, des réserves et des changes, opérations budgétaires et statistiques macroéconomiques, régulation et supervision

du système financier, gestion de la monnaie et des liquidités, techniques anti-blanchiment d'argent et gestion des institutions de microfinance. Avec une dotation totale de 12,6 millions de USD, l'Institut était principalement financé par ses Banques centrales membres, tandis que 2,5 millions de USD provenaient de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et le reste d'autres donateurs et institutions (Ministère britannique pour le développement international - DFID, DRI, FMI, ASDI et UNITAR).

Le programme s'est déployé sur plusieurs fronts : ateliers, séminaires d'orientation de

*suite page 15*

## Ateliers/Séminaires régionaux

Les Réunions Ministérielles des PPTTE se sont tenues à Singapour le 16 septembre (voir la page 2), tandis que le Comité exécutif a eu lieu à Tegucigalpa, au Honduras, du 31 octobre au 2 novembre (voir la page 6).

Pôle-Dette. Debt Relief International (DRI) et le Pôle Régional de Formation en Gestion de la Dette en Afrique du Centre et de l'Ouest (Pôle-Dette) ont organisé, du 9 au 11 octobre 2006 à Dakar (Sénégal), un séminaire régional de haut niveau sur la prévention des crises de la dette publique.

La plupart des pays membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont pris part au séminaire. Des représentants de l'Union des Comores, de la BCEAO, de la BEAC, de la Commission de l'UEMOA et du Secrétariat Exécutif de la CEMAC ont également participé aux travaux. Plusieurs institutions internationales ont enrichi le séminaire de leurs présentations. Il s'agit d'Advocates for International Development, de la Banque de France, de la Direction du Trésor du Maroc, du Fonds Monétaire International (FMI) et de Standard & Poor's.

Ce séminaire avait pour objectif de sensibiliser les décideurs des pays de la Zone Franc sur les avantages de la gestion préventive de l'endettement et sur les stratégies à mettre en œuvre pour prévenir de nouvelles crises de la dette publique, principalement dans les pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTTE. Il a également constitué un forum d'échanges sur les expériences en matière de prévention des crises de la dette publique. A cette occasion, les participants se sont en effet enrichis de leurs discussions sur :

- l'analyse des dynamiques nationales de dettes publiques et leur incidence sur la prévention des crises d'endettement public au sein de la Zone Franc ;
- les stratégies et instruments utilisés par le FMI dans la prévention des crises d'endettement dans les pays à faible revenu ;
- l'expérience du Maroc dans la gestion dynamique et préventive de l'endettement public ;
- le développement des marchés de la dette intérieure et la prévention du risque systémique ;
- l'importance d'une bonne politique de mobilisation de l'aide dans la prévention des crises d'endettement public ;
- l'importance et l'efficacité des règles budgétaires dans la réalisation des stratégies de désendettement à long terme au sein de la Zone Franc ;
- la notation souveraine comme instrument de prévention des crises d'endettement ;
- la protection contre les créanciers voutours.

Au cours du séminaire, les représentants des États membres ont présenté leur expérience en matière de prévention de crises de la dette publique. Les exposés ont permis d'identifier les principaux risques de crises d'endettement auxquels les pays peuvent être exposés et d'examiner les actions qui pourraient être mises en œuvre pour y faire face.

Les séminaristes ont recommandé comme mesures de prévention des crises de la dette publique dans les pays de la Zone Franc les aspects suivants :

- la formulation des stratégies d'endettement ;
- la mise en place d'un cadre d'analyse et de prévention des crises de la dette publique. Sur ce point, les séminaristes ont recommandé l'appropriation par les pays de la Zone Franc des deux modèles d'analyse de la viabilité de la dette développés par les Institutions de Bretton Woods, dont un modèle d'analyse de la viabilité de la dette publique (intérieure et extérieure) et un modèle d'analyse de la viabilité de la dette extérieure totale (publique et privée). Ces cadres d'analyse offrent notamment la possibilité de faire des projections réalistes de l'évolution de la dette, de mieux appréhender les dynamiques de dette ainsi que leurs perspectives, d'évaluer les risques de surendettement et de fournir aux pouvoirs publics des outils nécessaires à l'optimisation des décisions en matière d'emprunt, de gestion de la dette et de gestion des risques ;
- l'élaboration des stratégies plus efficaces de mobilisation de l'aide indispensables pour accroître la capacité d'absorption des ressources mobilisées et améliorer l'efficacité de l'aide ;
- la Coordination des politiques d'endettement et des politiques macro-économiques par la mise en place des structures de coordination de la gestion de la dette publique avec les politiques macro-économiques ;
- le développement du marché financier et gestion du risque systémique ;

La mise en œuvre des mesures ci-dessus nécessite qu'un programme approprié de renforcement des capacités soit mis en place.

## Ateliers nationaux

### Atelier de la Bolivie sur l'Analyse de viabilité de la dette fondée sur les OMD

Cet atelier s'est déroulé à La Paz, en Bolivie, du 16 au 26 octobre 2006, avec la participation d'environ 20 fonctionnaires issus de l'Équipe technique nationale, du Ministère de la planification du développement, du Ministère des Finances et de la Banque centrale de Bolivie. Conformément aux efforts accomplis par le CEMLA pour mobiliser le soutien d'autres organismes, y compris un cofinancement, cette rencontre résultait de la synergie entre plusieurs institutions. Ainsi, le CEMLA et le GTZ se sont chargés d'organiser l'atelier, tandis que le financement était assuré par le GTZ et que DRI s'occupait de la coordination technique.

L'atelier avait pour but de concevoir une stratégie de financement qui permette d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement tout en maintenant la dette viable. En conséquence, outre la préparation du document sur la viabilité et l'analyse de la dette, les travaux ont porté sur deux éléments clés : (1) les coûts nécessaires à la réalisation des Objectifs du Millénaire et (2) l'évaluation globale par les donateurs et créanciers visant l'établissement de meilleures politiques de financement. Le document en résultant jette les bases de la préparation des réunions avec le Groupe consultatif, qui devraient se tenir au début de 2007.

De même, la rencontre a permis aux pouvoirs publics de définir les mesures suivantes à prendre en vue de l'exécution et de la présentation de la Stratégie bolivienne au Groupe consultatif susmentionné.

## Atelier national de la Tanzanie sur la mise à jour de l'analyse en stratégie de désendettement

Cet atelier technique s'est déroulé du 22 au 29 novembre 2006 à Dar es-Salaam. Il a été précédé d'un exercice de validation des données qui a commencé en septembre, sous la conduite d'une équipe d'experts rejoints le 16 novembre par le Conseiller régional CS-DRMS du MEFMI. Organisé selon la méthodologie du PRC PPTTE, l'atelier s'est révélé un succès grâce à une bonne base de données, au fort niveau de capacités (notamment six formateurs tanzaniens), à la coopération entre les organismes de gestion de la dette et à l'assistance prêtée par les hauts fonctionnaires tanzaniens. L'atelier a été largement financé par le Gouvernement tanzanien avec l'appui du PRC PPTTE, qui a fourni formateurs internationaux et régionaux, supports pédagogiques et soutien logistique.

L'atelier visait à mettre à jour la stratégie de désendettement du pays et à impartir les connaissances et compétences nécessaires à l'équipe nationale responsable de la gestion de la dette en Tanzanie. Compte tenu des indicateurs post-IADM et PPTTE, la Tanzanie est largement viable avec un ratio VA/EBS de 48,5 %, grâce à l'allègement de dette obtenu au titre de PPTTE et de l'IADM et qui s'élève à 4,6 milliards de USD, mais aussi à de meilleures performances économiques et à des emprunts prudents auprès de sources concessionnelles.

L'atelier a recommandé aux pouvoirs publics d'accorder la priorité aux financements par prêts fortement concessionnels, notamment ceux qui sont offerts par les créanciers multilatéraux et bilatéraux, afin de veiller à ce que la viabilité s'améliore davantage les dernières postérieures. Si les pouvoirs publics décidaient d'emprunter auprès d'une source commerciale (à hauteur de 1 milliard de USD par an et avec un élément don de 15 %), cela augmenterait rapidement la VA de la dette jusqu'à 65 % des exportations. Cette stratégie n'étant pas souhaitable, la Tanzanie doit faire preuve de prudence dans ses financements futurs, de manière à financer la réalisation de ses objectifs de développement sans compromettre la viabilité de sa dette dans l'avenir.

## Missions institutionnelles/de suivi

**Éthiopie.** En octobre, DRI a mené une mission d'étude institutionnelle et de préparation au renforcement des capacités à Addis-Abeba. Lors de la mise à jour de l'évaluation institutionnelle, la mission a signalé qu'il était prioritaire de mettre en œuvre le cadre juridique en élaborant et adoptant une stratégie publique de financement détaillée et à long terme, qui mette à jour et combine les stratégies antérieures de gestion de la dette et de l'aide, tout en les intégrant au processus budgétaire. Cette proposition bénéficie largement de l'adhésion de tous les départements concernés du Ministère des finances et du développement économique, ainsi que de la Banque nationale d'Éthiopie, de même que la croyance selon laquelle les futurs financements publics représentent une priorité gouvernementale faisant intervenir de nombreux ministères. La mission a également travaillé avec les fonctionnaires, afin de dresser un Plan national de renforcement des capacités et de finaliser la Proposition d'aide intensive du Ministère des finances et du développement économique, qui doit être soumise aux donateurs en vue d'un éventuel cofinancement.

**Guinée.** Une mission DRI s'est rendue à Conakry du 16 au

# T À VENIR DU PRC PPTE

20 octobre 2006 pour installer le logiciel CS-DRMS 2000+ 1.2 à la Division de la dette et assurer une formation des cadres à ses fonctionnalités. La mission a également dispensé une formation sur les mécanismes de traitement du Club de Paris et son application dans le logiciel à partir de l'exploitation des différents procès verbaux du Club de Paris et des accords bilatéraux y afférents.

**Mauritanie.** Sur demande des autorités mauritaniennes, une mission DRI a séjourné à Nouakchott du 20 Août au 05 septembre 2006 pour appuyer le Comité national de la dette publique (CNDP) à la réalisation d'une analyse de viabilité à long terme de la dette publique selon la nouvelle approche adoptée par le FMI et la BIRD. A l'issue de cette analyse, la dette mauritanienne n'est durablement viable que si la dette bilatérale arabe, surtout la dette passive, est soumise à d'importantes annulations. Le document produit par le CNDP a fait l'objet d'un important partage entre ses membres et d'une discussion approfondie avec une mission du FMI. Un atelier de sensibilisation à l'intention des futures autorités issues des prochaines élections est envisagé en 2007 pour favoriser un engagement politique clair sur la question de la dette.

## Missions du Pôle-Dette liées au Plan de renforcement des capacités

Le développement de plans nationaux de renforcement des capacités dans les pays de la Zone Franc a impliqué des missions dans les pays suivants : Tchad et Togo (9-13 octobre), Guinée-Bissau (16-20 octobre), RCA (23-27 octobre), Guinée Équatoriale et Mali (30 octobre-3 novembre), Gabon et Niger (6-10 novembre), République du Congo (13-25 novembre), Burkina Faso (27 novembre-1<sup>er</sup> Décembre) et Côte-d'Ivoire (4-8 décembre). Toutes ces missions avaient pour principal objectif d'aider les fonctionnaires de ces pays à remplir le modèle des plans de renforcement des capacités en gestion de la dette. Ces plans consistent à :

- définir les compétences nécessaires (volume et envergure) pour amener la gestion de la dette au niveau des normes internationales ;
- identifier les compétences disponibles dans le cycle de dette, puis évaluer les besoins en renforcement des capacités de tous les acteurs (institutions et individus) ;
- identifier toutes les actions nécessaires pour combler les éventuels déficits de compétences, ainsi que les institutions susceptibles de fournir ces compétences ;
- assurer la cohérence du renforcement des capacités entre les structures actives en gestion de la dette et leur personnel.

Globalement, les missions ont révélé un vaste éventail de besoins en compétences, afin de veiller à ce que la gestion de la dette soit exécutée par une équipe multidisciplinaire de macroéconomistes, statisticiens, experts financiers, programmeurs informatiques, juristes et comptables. Les missions ont également identifié les individus qui prendront part aux séances de formation, ainsi que les diverses interventions de renforcement des capacités qui s'imposeront. Il convient d'aider le personnel du *Middle office* (suivi) dans les domaines suivants : analyse de la viabilité de la dette, analyse des risques, viabilité des finances publiques, élaboration d'une politique de nouveaux financements. Quant au personnel du *Front office* (interface), un soutien s'impose dans les aspects suivants : mise en œuvre de la politique de financement, gestion des risques, gestion de la dette intérieure et

renégociation de la dette. Les activités du *Back office* (de type administratif) sont relativement plus avancées, mais elles devront s'axer sur l'utilisation optimale du logiciel de la dette et la gestion de la trésorerie.

**Sierra Leone.** Le WAIFEM et DRI se sont rendus à Freetown du 31 juillet au 4 août pour une mission institutionnelle visant à examiner la mise en œuvre de recommandations antérieures, ainsi qu'à élaborer un plan national de renforcement des capacités en gestion de la dette. La mission a constaté que la Sierra Leone avait mis en œuvre la plupart des recommandations, comme suit : cadre juridique mis à jour, coordination accrue entre organismes publics et transparence renforcée par des publications régulières sur la gestion de la dette. En revanche, les données sur les dons et les prêts sont capturées séparément et la plupart des cellules de dette n'ont pas de manuels de procédures.

Chaque cellule de dette possède un programme de formation du personnel axé sur des qualifications universitaires et professionnelles, mais il existe un fort besoin de renforcement des capacités en matière de nouveaux financements et de dette intérieure. La Sierra Leone possède des politiques de nouveaux financements claires qui favorisent les dons ou les prêts assortis d'un élément don de 35 % et elle souhaite éliminer sa dépendance de l'aide extérieure pour élaborer et mettre en œuvre ses politiques. La mission a donc formulé les recommandations suivantes :

- il convient que la législation décrive toutes les étapes et l'analyse nécessaires à la souscription de nouveaux prêts ;
- il serait utile que la Sierra Leone élabore sa propre politique de gestion de l'aide, de manière à rendre les donateurs et créanciers responsables d'une harmonisation accélérée avec les politiques du gouvernement ;
- il convient de former davantage de personnel sur la manière d'évaluer les politiques/procédures des donateurs et des créanciers, tandis que les pouvoirs publics doivent élaborer un Compendium de leurs pratiques ;
- il serait souhaitable que les pouvoirs publics clarifient leur politique d'émission de dette intérieure.

Le Gouvernement de la Sierra Leone a prié le WAIFEM et DRI de l'aider à élaborer un projet d'assistance intensive dans le cadre de sa politique de nouveaux financements et de dette intérieure, pour laquelle le MdF pourrait solliciter un financement.

## Méthodologie, outils de renforcement des capacités, enseignement à distance, détachements et liaison

Au cours de ce trimestre, les travaux de méthodologie ont porté sur l'analyse des modifications apportées à la méthodologie de nouveaux financements (voir la page 8), ainsi que sur la mise à jour des documents techniques visant l'incorporation des derniers développements liés à l'IADM. En outre, un module d'enseignement à distance supplémentaire a été rédigé sur la dette intérieure. Le PRC mène par ailleurs une analyse comparative des évaluations IDA et PRC relatives aux capacités des PPTE en gestion de la dette (voir la page 4).

Dans le cadre du programme d'enseignement à distance, 30 étudiants ont terminé leur premier module dans les délais, tandis qu'ils ont commencé à travailler sur le deuxième module le 27 novembre 2006. Des retards dans

la compilation des données et documents nationaux ont entraîné de légers retards dans la remise des tâches par les étudiants de São Tomé et Príncipe et du Sénégal, mais ces derniers remettent maintenant leurs travaux ponctuellement. Les premiers modules ont suscité des réactions très positives, les étudiants affirmant qu'ils y apprennent encore plus que dans les ateliers et se déclarant très satisfaits de l'aide des mentors.

Le Directeur du WAIFEM et Administrateur du programme pour la gestion de la dette ont été détachés auprès de DRI en septembre pour recevoir une formation sur tous les aspects suivants : méthodologies du programme PRC PPTE, planification et coordination des rencontres, rédaction de rapports, outils de gestion axée sur les résultats et contributions aux produits plurirégionaux, procédures et pratiques financières.

En outre, le PRC a assuré diverses activités de liaison au cours des six derniers mois, afin de cimenter les relations avec les organisations et les donateurs internationaux. Ces activités englobaient des missions auprès des IBW, de la Banque africaine de développement et des Gouvernements canadien et suisse, ainsi que la participation au Forum africain de l'OCDE sur la Gestion de la dette publique. Cela a donné lieu à des dialogues très positifs sur des collaborations futures, le partage d'évaluations sommaires des capacités des pays et l'analyse de la viabilité de la dette post-PPTE.

## Activités futures

Au cours des six prochains mois, le PRC PPTE mettra en œuvre les activités suivantes :

1. **Ateliers régionaux** : sur le nouveau cadre de viabilité de la dette des IBW pour le MEFMI, le Pôle-Dette et le WAIFEM, formation des formateurs pour les pays Pôle-Dette et PALOP, Ateliers des mentors du programme d'enseignement à distance.
2. **Missions d'évaluation de la demande** pour les nouveaux PPTE (prioritairement à Haïti et au Kirghizstan).
3. **Ateliers nationaux** : Angola, Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert (hors PRC), Comores, Éthiopie, Guyana, Kenya, Malawi, Mali, Sénégal, Zambie ;
4. **Missions institutionnelles/de suivi** : Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Honduras, Libéria, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Nicaragua, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad et Togo.
5. **Détachements** : d'un membre associé du MEFMI, de membres du personnel du MEFMI et de membres associés du Pôle-Dette auprès de DRI ; du Pôle-Dette et de membres associés hors OR auprès du FMI à Washington.
6. **Produits d'information et enseignement à distance** : le PRC finalisera les publications sur les Négociations de la dette dans le Cadre PPTE renforcé, ainsi que sur les Meilleures pratiques institutionnelles et juridiques pour la gestion de la dette. Il publiera également les bulletins 30 et 31, ainsi que 4 listes de diffusion consacrées aux plus récents développements en gestion de la dette. Les étudiants en enseignement à distance effectueront 2 modules supplémentaires, tandis que deux autres modules seront rédigés sur la dette intérieure.

**A**u cours du dernier trimestre, le PRC CPE a œuvré pour clore ses cycles de projets dans plusieurs pays, il a aidé de nouveaux pays dans leur demande d'aide, tenu son 7<sup>e</sup> Comité consultatif et conduit des réunions de liaison avec la Banque africaine de développement, l'ACDI, le FMI, les Nations Unies, ainsi que la Banque mondiale. Le PRC a également continué à développer son logiciel, ses ressources techniques et ses produits d'information.

## PROGRESSION DES PAYS

Les pays du programme ont progressé comme suit :

- Bolivie : a sollicité officiellement un appui accru et identifie actuellement les donateurs potentiels avec l'aide du PRC.
- Burkina Faso (cycle 1) : a clos son projet pilote par une rencontre de diffusion des résultats en novembre, puis finalisé et diffusé son rapport analytique (voir la page 13).
- Cameroun (cycle 1) : a travaillé à la correction de son rapport analytique, après avoir terminé les travaux sur le terrain et de contrôle de qualité des données. La diffusion a été reprogrammée pour le début du T1 2007.
- Gambie (cycle 2) : a mis en œuvre les recommandations de la première Mission de suivi de septembre, et prévoit d'accueillir une deuxième mission au T1 2007 pour finaliser la base de données, puis aborder l'analyse et la rédaction du rapport.
- Ghana : négocie un lancement au T1 2007 avec la Banque mondiale et examine actuellement les supports techniques du PRC pour les adapter en temps voulu.
- Honduras : a accueilli une réunion de donateurs en novembre avec le CEMLA et DFI au cours du Comité consultatif, afin de soumettre sa proposition d'adhésion au PRC. Suite à des réactions positives, ce pays identifie actuellement ses sources de financement. Le PRC s'est également réuni avec le secteur public et privé.
- Kenya : consulte actuellement la Banque mondiale sur le calendrier de lancement, avec une Mission d'évaluation de la demande au T1 2007, tout en examinant les ressources techniques du PRC.
- Malawi (cycle 3) : prévoit de clore le cycle 3 et de lancer le cycle 4 avec une rencontre de diffusion et de formation au T1 2007.
- Nicaragua (cycle 1) : a connu des retards dus à des facteurs politiques. Une campagne pour relancer la participation est prévue en janvier et le pays organisera une Mission de suivi en mars, en vue d'aborder les données et l'analyse.
- Rwanda : finalise actuellement sa proposition d'adhérer au PRC en 2007.
- Tanzanie (cycle 3) : travaille sur sa base de données et son analyse. Un atelier de diffusion est prévu au T1 2007, suivi d'une formation destinée au lancement du cycle 4.
- Ouganda (cycle 5) : a renforcé la participation jusqu'à plus de 80 % et finalise sa base de données et son analyse. Diffusion et lancement du cycle 6 prévus au T1 2007.
- Zambie : négocie actuellement avec le MEFMI la présentation de sa proposition de rejoindre le PRC.

## LOGICIEL DU PRC CPE

Sur la demande des utilisateurs, EIS a continué de perfectionner le logiciel en permettant :

- d'ordonner séquentiellement les questions dans les rapports de retour d'entreprise, facilitant ainsi la correction et la vérification ;
- de sauvegarder les données d'une entreprise particulière relevant d'une enquête antérieure sous une période de référence différente, ce qui accélère le processus en évitant d'avoir à ressaisir les données pour chaque enquête.

Les utilisateurs sont invités à télécharger la Version 1.78, ainsi que les mises à jour correspondantes du Manuel d'utilisation du logiciel sur [www.evinsol.co.uk/software](http://www.evinsol.co.uk/software), et à s'adresser à DFI pour toute observation. EIS a également progressé comme prévu en ce qui concerne le Manuel technique destiné aux concepteurs de logiciels, grâce aux contributions opportunes de la Gambie et de l'Ouganda.

## GOVERNANCE ET LIAISON

Le 7<sup>e</sup> Comité consultatif s'est déroulé en novembre à Tegucigalpa, au Honduras, avec la participation de représentants venus du Cameroun, de Gambie, du Nicaragua et de Tanzanie. Les réunions sont convenues de :

- finaliser les scores initiaux et ciblés en Évaluation des capacités nationales (ECN), afin de faciliter le suivi des progrès des pays ;
- peaufiner la méthodologie ECN des pays, de manière à distinguer les perceptions des investisseurs de la RSE ;
- promouvoir la coordination entre pays membres et OR dans la création d'apports aux produits d'information ;
- continuer à décentraliser les responsabilités d'élaboration de la méthodologie en faveur des OR et des pays ;
- revoir les procédures financières et la notification, en accord avec les éventuelles modifications du PRC PPTE ;
- renforcer la diffusion et la sensibilisation en élaborant une stratégie détaillée.

En vue d'élaborer une stratégie de diffusion détaillée, en représentation du PRC, DFI a tenu des réunions de liaison intensive avec le FMI et la Banque mondiale à Washington dans la semaine postérieure au Comité consultatif, puis avec la Banque africaine de développement, l'ACDI et les Nations Unies. DFI a informé ces organisations des plus récents acquis du PRC, évalué leur sensibilisation à ce sujet et obtenu leurs réactions, tout en s'informant des initiatives et priorités en dérivant et en confirmant des accords potentiels de coordination et de collaboration. Les principaux points de consensus sont les suivants :

- **La Banque africaine de développement** souhaite travailler avec le PRC sur les questions suivantes : CPE, climat d'investissement, envois de fonds.
- **L'ACDI** s'est déclarée intéressée par une étroite coordination avec les initiatives liées aux Caraïbes et à la RSE.
- Le Département des statistiques du **FMI** est très réceptif aux résultats du PRC au niveau des pays. Il prévoit de travailler en étroite coordination avec les partenaires à la diffusion de la nouvelle version du

MBdP5 en 2007, à son Enquête coordonnée sur les investissements directs, ainsi qu'à la deuxième phase du projet de soutien au SGDD de l'Afrique anglophone. Les Départements géographiques se sont déclarés très intéressés par les résultats analytiques et très sensibles aux travaux du PRC, tandis qu'ils travailleront en étroite collaboration avec les autorités nationales par le biais de missions. La R.D.P. du Laos souhaiterait davantage d'informations sur la viabilité de la dette extérieure du secteur privé. Les Bureaux des directeurs exécutifs ont appelé à une coordination étroite avec le SGDD et les initiatives relatives à la qualité des données.

- **La Banque mondiale** a accepté de partager des informations via le FIAS sur la promotion des investissements, la RSE et le climat d'investissement. Les départements financiers, ainsi que les services chargés du secteur privé et de la recherche en développement se sont déclarés intéressés par des présentations des résultats analytiques du PRC, de même que par une coordination plus étroite avec les enquêtes sur les affaires et le programme régional de développement des entreprises, ainsi qu'avec les travaux de la Banque mondiale concernant les remises de fonds.
- Le **PNUD** et l'**UNDESA** se sont déclarés intéressés par un échange de résultats analytiques.

## PRODUITS D'INFORMATION

Le site Internet du PRC CPE propose désormais des présentations de donateurs et des documents de séminaires, le plus récent rapport du Comité consultatif, la méthodologie d'évaluation des capacités nationales, ainsi que le Document de Phase 3. La page Nouveautés a été mise à jour toutes les 6 semaines. Le Communiqué PRC CPE Numéro 11 a été diffusé en novembre, tandis que le Numéro 12 est prévu en janvier. Le site Internet du CEMLA englobe désormais le guide méthodologique destiné aux banques centrales pour la compilation des flux d'envois de fonds internationaux : <http://www.cemla-remesas.org/english.html%20>.

## PROGRAMME DE TRAVAIL

Au cours du prochain trimestre, le PRC CPE :

- organisera un atelier régional dans la région MEFMI ;
- entreprendra des missions d'évaluation de la demande (Ghana et Kenya), des missions de suivi (Gambie, Nicaragua) et des ateliers de clôture (Cameroun, Malawi, Ouganda et Tanzanie) ;
- continuera d'apporter un appui à distance à tous les pays participants ;
- aidera la Bolivie, les Caraïbes, le Honduras, le Rwanda et la Zambie à finaliser leurs propositions, à mobiliser des fonds pour participer au programme, ainsi qu'à établir les plans d'un programme de travail destiné à la Zone Franc CFA pour la phase 3 ;
- finalisera la publication des résultats analytiques et poursuivra ses travaux sur la méthodologie, le logiciel et les produits d'information ;
- finalisera et commencera à mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et diffusion ; et
- tiendra d'autres réunions de liaison avec des bailleurs de fonds potentiels, afin d'accroître le financement central du programme.

# RÉSULTATS DU PROJET PILOTE DU BURKINA FASO : EXAMEN PAR LE CABINET

**L**e GTN du Burkina Faso a décidé que les résultats du PRC CPE étaient si importants qu'ils devaient être soumis à l'examen du Cabinet. Le projet pilote du Burkina Faso a duré d'août 2005 à octobre 2006, sous la direction du Ministère des Finances et du Budget par l'intermédiaire du Trésor, qui présidait un Groupe national regroupant le Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, l'Agence nationale de la BCEAO, l'Institut national de statistiques, la Chambre de commerce et de l'industrie, ainsi que la Maison de l'entreprise.

La BCEAO, la Chambre de commerce, le Ministère du commerce et l'INSD ont rassemblé leurs précédents registres d'investisseurs en un listing complet. Sur les 326 entreprises sondées, 257 ont répondu, ce qui représente un taux de réponse de 79 %, nettement supérieur au taux de réponse d'autres enquêtes économiques effectuées dans le pays et un niveau élevé pour une enquête pilote.

L'enquête a produit des résultats fascinants sur les perceptions et le comportement des investisseurs, ce qui représentera un apport crucial à la stratégie nationale de développement du secteur privé. Comme l'illustre le Graphique 1, les investisseurs ont indiqué que les principaux facteurs déterminant leurs décisions initiales d'investir étaient les suivants: stabilité économique et politique, solide croissance du marché national, forte productivité et faible coût de la main-d'œuvre - particulièrement pour les postes plus qualifiés et d'encadrement. Parmi les facteurs modérément importants figuraient la réglementation du marché du travail, la libéralisation du marché des changes, la protection juridique des investissements, les mesures d'incitation budgétaires, l'accès aux financements locaux, ainsi que le niveau de corruption relativement faible. Les membres du GTN ont été surpris de constater que les investisseurs s'intéressaient moins au marché régional, en dépit de tous les efforts d'intégration régionale récemment déployés, ce qu'ils attribuaient principalement au manque d'infrastructure régionale, à la concurrence, ainsi qu'aux barrières douanières à l'intérieur de la région. Les principaux facteurs qui risquaient de décourager les investissements étaient les suivants : paludisme, VIH/sida, coût élevé de l'électricité, inflation et tuberculose.

En termes d'intentions futures, l'enquête a révélé sur le plan positif que les investisseurs avaient l'intention d'élargir leurs investissements, que leur priorité était d'investir en capital humain, qu'ils visaient à diversifier leurs produits au sein de leur secteur actuel, et, dans une moindre mesure, à investir en nouvelle technologie. Toutefois, de manière moins positive pour la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, moins de la moitié des sondés avaient l'intention de se diversifier au niveau

sectoriel ou régional à l'intérieur du Burkina Faso, ou d'investir d'importantes sommes en recherche et développement.

Les principales préoccupations des investisseurs concernant le climat d'investissement de 2005 étaient les suivantes :

- Impôts excessifs (spécialement sur les bénéfiques) et inefficacité des autorités fiscales et douanières
- Niveaux de paludisme élevés minant la productivité de la main-d'œuvre
- Concurrence excessive du secteur informel et des importations illégales en dérivant
- Coût élevé de l'électricité et du transport routier
- Nécessité d'améliorer la productivité de la main-d'œuvre non qualifiée

Les investisseurs se sont déclarés moins soucieux du coût et de la disponibilité du crédit, car la plupart d'entre eux recourent à l'autofinancement grâce au réinvestissement de leurs bénéfiques.

En outre, globalement relativement peu d'investisseurs utilisent les informations fournies par les membres du GTN pour prendre leurs décisions d'investissement. Parmi les sources d'information dont ils disposent, une proportion beaucoup plus vaste d'entre eux recourt à l'opinion des autres investisseurs et des médias, même s'ils considèrent aussi la Chambre de commerce, la Maison de l'entreprise et la BCEAO comme des sources utiles.

Le rapport national recommande donc de surmonter ces barrières aux futurs investissements, notamment via les mesures suivantes : revoir les niveaux d'imposition, accroître l'efficacité des impôts et des douanes, investir davantage de ressources dans la lutte contre le paludisme, instaurer des contrôles plus stricts sur les entreprises du secteur informel et les importations illégales, réduire les coûts de l'électricité et du

## ACTIF ET PASSIF EXTÉRIEURS

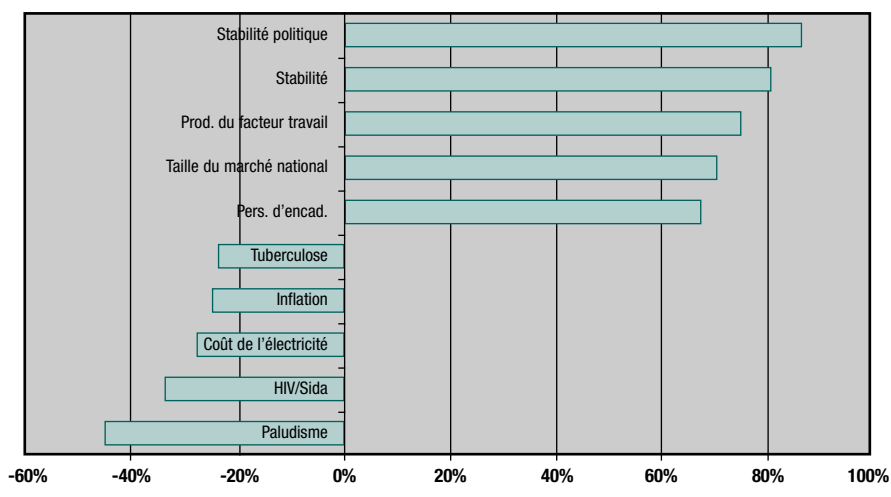
En général, le niveau et la qualité des réponses sur les transactions financières se sont révélés très satisfaisants pour une enquête pilote. Quelques grandes entreprises clés n'ont toutefois pas répondu de manière fiable, rendant les chiffres totaux incompatibles avec les résultats que la BCEAO avait rassemblés via la notification hors enquête par les banques commerciales. Néanmoins, les résultats ont été jugés fiables en termes de répercussions sur l'orientation future, car ils sont largement représentatifs de la composition et de l'évolution de l'APE. C'est pourquoi le GTN a décidé de rapporter les résultats en pourcentage.

Parmi les principaux résultats figuraient les suivants :

- La prise de participations représentait autour de 78 % du total de l'actif et du passif extérieurs, les flux de dette s'élevant à 20 % et les investissements en portefeuille à 2 %.
- La plupart des stocks liés à la dette étaient à long terme, et non à court terme.
- Le passif extérieur était concentré à environ 70 % dans le secteur commercial, contre 14 % dans l'industrie manufacturière, 7 % dans les transports/communications et 7 % dans le secteur financier.
- La concentration de la prise de participations était encore plus marquée dans le commerce, à 78 %.
- 86 % de l'APE (89 % des investissements en portefeuille) se trouvait dans la région de Ouagadougou.
- 90 % des investissements au Burkina Faso provenaient de France, tandis que les Pays-Bas, la Côte-d'Ivoire, la Libye et le Togo constituaient d'autres investisseurs importants.

suite page 16

Principales influences positives et négatives sur l'investissement



**Un objectif clé de la Phase 3 consiste à diffuser les acquis à l'échelle nationale, régionale et internationale. Le degré de correspondance entre les données publiées internationalement et les données nationales produites au titre du PRC constitue un bon indicateur de succès. En outre, les données internationales permettent des recoupements utiles par rapport aux données nationales, ce qui permet aux pays de combler leurs lacunes et de les analyser lors de la préparation de leurs rapports nationaux.**

La plupart des organisations internationales (OI) rassemblent les données directement auprès de sources situées dans les pays « débiteurs » (les seules exceptions étant l'OCDE et la Plate-forme conjointe sur la dette extérieure qui collectent auprès de sources « créancières »). En théorie donc, cela devrait largement assurer la concordance de toutes les données, mais ce n'est pas toujours le cas. Dresser un tableau cohérent des flux de capitaux vers les pays en développement à l'aide de sources internationales n'est pas une tâche aisée, car ces sources donnent des estimations différentes, ce qui rend difficile la comparaison des résultats rapportés. En outre, il peut s'avérer difficile d'obtenir des données décomposées jusqu'au niveau de détail nécessaire à la prise de décisions réactives.

Cet article compare les récentes données du PRC avec les données internationales, puis il examine quelques défis majeurs à relever pour renforcer la crédibilité des données nationales.

## Comparaison des sources

Les pays du PRC ont capturé les données en accord avec les normes internationales, ainsi qu'avec leurs besoins analytiques. Ils ont fait preuve d'innovation dans la capture de ces données sur les bénéfices non distribués et le stock de fonds propres à valeur vénale.

Les observateurs internationaux constatent cet impact positif dans les Rapports du FMI sur l'observation des normes et codes (Gambie, Malawi, Zambie), dans l'Annuaire du FMI sur les statistiques de la balance des paiements (Malawi, Tanzanie, Ouganda, Trinité-et-Tobago, Zambie), à travers les informations émanant directement du personnel, ainsi que des rapports de mission (Cameroun, Ouganda, Tanzanie, Zambie).

Il reste néanmoins un long chemin à parcourir pour que les données nationales soient pleinement acceptées par la communauté internationale. Le tableau ci-dessous compare quelques données sur les transactions de passif issues d'enquêtes récentes du PRC avec les données internationales correspondantes.

L'Annuaire 2004 du FMI sur les statistiques de la balance des paiements (*Balance of Payments Statistics Yearbook*) reconnaît les enquêtes nationales dans sa description des pratiques de compilation nationales. Il est donc surprenant de constater la faible concordance de ses données avec celles du PRC. Par ailleurs, les Rapports nationaux du FMI (*Country Reports*) ont pour sources les données des pays, mais ils semblent n'utiliser les données IDE du PRC que dans un ou deux cas. Cela donne aux pays une marge beaucoup plus grande pour veiller à ce que leurs données soient acceptées par les missions du FMI, en surmontant les différences de présentation, en conciliant les pratiques de compilation (entre MBdP4 et MBdP5, entre années budgétaires et années civiles, entre données préliminaires et modifiées).

Le Rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde (*World Investment Report - WIR*) prend pour sources les données des pays en matière d'IDE. Ses données correspondent étroitement à celles du PRC pour 3 pays et à celles de l'Annuaire statistique du FMI pour 2. Les légères différences pourraient être dues à des estimations administratives.

Le Rapport GDF de la Banque mondiale (*Global Development Finance*) est principalement une source de données sur la dette. Il comprend toutefois des éléments non détaillés sur l'IDE et les fonds propres en portefeuille. Les données IDE semblent provenir soit de l'Annuaire statistique du FMI, soit du Rapport WIR de la CNUCED. Cependant, les données sur le portefeuille et la dette privée à long terme non avalisée par l'État sont limitées, tandis que les données sur la dette extérieure à court terme ne font pas de distinctions entre dette publique et privée. Il est donc difficile de comparer utilement ces données avec d'autres sources.

Le document BRI-FMI-OCDE-Banque mondiale intitulé Statistiques sur la dette extérieure rassemblent les données actuellement compilées et publiées séparément par les OI participantes (plus récemment via la Plate-forme conjointe sur la dette extérieure). Les données proviennent principalement de sources liées aux créanciers et au marché, bien qu'elles comprennent aussi des informations venues de pays débiteurs. Parmi les données non couvertes qui seraient utiles aux travaux de recherche du PRC figurent le crédit fournisseur non avalisé par l'État et non canalisé via les banques, ainsi que les placements privés de titres de créances.

## En résumé :

- Les données IDE semblent les plus cohérentes : les sources concordent sur 2 ou 3 chiffres pour tous les pays, bien que dans une fourchette étroite (Bolivie, Trinité) ou élevée.
- Pour la plupart des sources et des pays, les données sur le portefeuille se révèlent extrêmement médiocres. Même si les données du PRC semblent plus complètes, ce domaine représente un défi majeur.
- Les données sur la dette, qui sont plus aisément disponibles, semblent, à l'exception de la Zambie, révéler le moins de similitudes entre sources et

## En millions de USD

Sources des données / Pays	Bolivie	Gambie	Ghana	Malawi	Tanzanie	Trinité-et-Tobago	Ouganda	Zambie
Année de référence	2003	2000	2000	2001	2001	2004	2003	2001
<b>1. IDE (net) PRC CPE</b>	197	9	86	42	467	973	102	158
Annuaire du FMI sur les stat. de la BdP	167	na	166	19	327	na	194	na
Rapports nationaux du FMI	195	15,8	110	28	284	973	192	na
Rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde	197	44	115	19	467	1001	211	72
Rapport GDF de la Banque mondiale	167	44	166	19	327	na	194	72
<b>2. Portefeuille</b>								
PRC CPE (fonds propres + dette)	0	0,1	31	0	8	-690	1	5
Annuaire du FMI sur les stat. de la BdP (fonds propres + dette)	na	na	na	na	na	na	20,8	na
Rapports nationaux du FMI	-68	0	0	0	0	0	1	na
Rapport GDF de la Banque mondiale (fonds propres)	0	0	0	0	0	na	1	0
<b>3. Autres</b>								
PRC CPE	148	6	-166	-8	129	-981	7	25
BRI-FMI-OCDE-BM		-15	-203	-33	10	169		53
Annuaire du FMI sur les stat. de la BdP (banques + autres)	25,6	na	51,7	54,8	139,4	na	1,1	na
Rapports nationaux du FMI	111	-16,4	-45	In FDI	-55,8	-1109	0	na
Rapport GDF de la Banque mondiale (long terme)	129	0	-3	0	-4	na	0	55

Sources : rapports nationaux du PRC CPE ; Annuaire 2004 du FMI sur les statistiques de la BdP ; Rapports nationaux du FMI ; Rapport de la CNUCED sur l'investissement dans le monde (WIR) 2004, 2005 ; Rapport GDF 2004 et 2005 de la Banque mondiale.

entre pays, ce qui est dû en partie aux sources créanciers/débiteurs.

#### Défis à relever

Les principaux défis à relever en matière de cohérence sont les suivants :

- À en juger par les métadonnées issues des Rapports sur l'observation des normes et codes, du SGDD et de l'Annuaire de statistiques de la BdP, il reste quelques cas où les OI ne connaissent pas la meilleure source nationale de statistiques. Il convient que les pays veillent à ce que toutes leurs métadonnées soient à jour et exactes.
- Les préoccupations des OI relatives aux données nationales risquent de compromettre la crédibilité de certains éléments, par exemple si elles mettent en cause la valeur des données sur la Valeur vénale et la rentabilité, ou que les nouvelles données varient fortement par rapport aux anciennes et qu'elles doivent être rééquilibrées par des modifications d'autres éléments de données. Il

convient que les pays rassurent les OI sur la validité de leurs sources et méthodes et qu'ils suggèrent de rééquilibrer les modifications.

- Les OI tardent parfois à accepter et à rapporter les nouvelles données nationales. Les pays doivent veiller à ce que leurs données préliminaires soient pleinement mises à jour et à ce que les données définitives soient communiquées aux OI. Ils doivent également veiller à ce que les publications ultérieures modifient leurs données le plus tôt possible, ainsi qu'à informer les OI des éventuelles divergences.
- Les OI possèdent des méthodologies différentes. Par exemple, la CNUCED estime les stocks en fonction des flux accumulés. On pourrait y remédier en informant aussi la CNUCED des données du PRC sur le stock. Dans d'autres cas, il convient de persuader les OI de passer du MBdP4 au MBdP5, ou bien de les encourager à décomposer ou rassembler les données de manières différentes.
- Les OI peuvent « estimer administrativement » les

données des pays, en s'appuyant parfois incorrectement sur des estimations administratives effectuées par les pays eux-mêmes. Pour éviter cela, les pays doivent veiller à inclure une description complète de leurs procédés d'actualisation et d'estimation dans leurs métadonnées du SGDD, puis à les communiquer aux OI avec les données.

En conclusion, le fait que les OI reconnaissent officiellement la qualité des données produites par les pays du PRC et qu'elles acceptent des portions considérables de données produites par les pays, représente un grand pas en avant par rapport aux années 1990. Il reste toutefois beaucoup à faire pour veiller à concilier pleinement les données internationales et nationales. Il est prévu que de futurs articles donnent des conseils pratiques sur la façon d'accéder et d'utiliser les sources de données internationales, et sur comment renforcer les pratiques de sensibilisation et de diffusion.

## WAIFEM LAUNCHES CAPACITY BUILDING PROGRAMME PHASE II (continued)

haut niveau, tribunes exécutives et législatives, missions d'évaluation de la demande, de conseil et de renforcement des institutions, programmes d'échange, site Internet interactif, cycles d'enseignement à distance. La mise en œuvre a dépassé les attentes tant sur le plan quantitatif que qualitatif. En moyenne, 28 activités par an ont été organisées pour 761 bénéficiaires, contre une prévision initiale de 24,5 activités pour 500 bénéficiaires. Pour plus d'information sur l'impact de la Phase I sur les pays, voir l'encadré 1.

#### Phase II du PRC (2006-09)

Afin de consolider les acquis et de relever les défis actuels en gestion macroéconomique, notamment la réalisation des OMD et la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le WAIFEM a lancé une deuxième phase du PRC, qui s'étend de 2006 à 2009.

Le besoin d'une croissance accélérée a accru la demande de capacités pour la mise en œuvre efficace (et pas seulement pour l'élaboration) de politiques macroéconomiques et financières. Le WAIFEM renforcera donc la transparence, la responsabilité et la probité dans la gestion des ressources publiques, en veillant particulièrement à des techniques informatisées et solides en audit et comptabilité, à l'appui du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

En outre, en tant que pays post-conflit, le

Liberia et la Sierra Leone ont davantage souffert de l'exode des compétences et ils présentent des déficits de capacités flagrants. L'Institut prévoit donc d'envoyer d'abord des missions d'évaluation de la demande (MED) dans ces pays, afin de déterminer leurs besoins prioritaires et de concevoir une aide adaptée. Il coordonnera en outre un dispositif spécial qui permettra de détacher du personnel des banques centrales de ces deux pays auprès de leurs homologues du Ghana et du Nigeria.

#### IMPACT DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PAR LE WAIFEM

- 1) Plus grande coordination entre les institutions de gestion de la politique économique, les principaux ministères économiques, les banques centrales, les cellules de gestion de la dette, les institutions présidentielles et parlementaires.
- 2) Élaboration de politiques macroéconomiques mieux adaptées aux pays membres.
- 3) Amélioration de la stabilité macroéconomique grâce aux points (1) et (2) ci-dessus.
- 4) Meilleure gouvernance, suite à la promotion

de règles de responsabilité budgétaire et à la plus grande autonomie des vérificateurs généraux des comptes.

- 5) Adoption de structures institutionnelles modernes en gestion de la dette et des réserves, dotées d'unités de *front*, *middle* et *back office* (interface, suivi et administration) clairement établies.
- 6) Présence de spécialistes de la dette à des postes de haut niveau, leur conférant ainsi une influence directe sur l'orientation.
- 7) Intégration de personnes formées par le WAIFEM dans des positions stratégiques des organismes cruciaux pour l'orientation.
- 8) Collaboration avec la Banque centrale du Nigeria pour jeter les bases d'une consolidation réussie de la banque à travers le renforcement des capacités.
- 9) Amélioration tangible de la qualité des comptes rendus, de l'analyse et de l'interprétation des questions économiques et financières dans les mass médias, grâce aux programmes destinés aux journalistes.
- 10) Meilleure représentation au sein des institutions parlementaires, grâce aux compétences renforcées des législateurs dans les comités financiers et économiques.

# QUESTIONS TECHNIQUES SUR L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE

## QUELS SEUILS UTILISE-T-ON POUR ÉVALUER LA VIABILITÉ DE LA DETTE DES PAYS POST-IADM ?

Seuils de viabilité de la dette					
	Valeur actualisée de la dette			Service de la dette	
	PIB	Exportations	Recettes	Exportations	Recettes
<b>Seuils CVD</b>					
Politiques satisfaisantes	50%	200%	300%	25%	35%
Politiques moyennes	40%	150%	250%	20%	30%
Politiques insuffisantes	30%	100%	200%	15%	25%
<b>Seuils PPTE</b>					
Pays éligibles	-	150%	250%	<15%-20%	-

Bien que les seuils PPTE restent applicables aux pays qui n'ont pas encore atteint leur point d'achèvement, pour les 20 pays post-PPTE et post-IADM, les seuils à appliquer sont les normes de référence tributaires des politiques, qui relèvent du Cadre de viabilité de la dette (CVD) créé par les Institutions de Bretton Woods. Ces normes servent également à évaluer l'octroi de prêts et/ou dons par l'IDA-14 ou le FAD. Le tableau ci-dessous résume les seuils PPTE, ainsi que les nouveaux seuils CVD.

### Seuils de viabilité de la dette

Au titre du CVD, les politiques des pays sont classées comme satisfaisantes, moyennes ou insuffisantes d'après l'Index d'affectation des ressources de l'IDA, qui vient remplacer l'index d'Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN). Pour les pays disposant de politiques performantes, on considère que leur fardeau de dette est viable tant que leur ratio VA/exportations est inférieur à 200 % - soit 50 points de pourcentage au-dessus de ce qui était jugé viable par PPTE. Cela offre une marge de manœuvre considérable en vue de nouveaux financements, car les annulations de dette par l'IADM ont entraîné des ratios VA/exportations de l'ordre de 40 % - 60 % pour de nombreux pays post-PPTE. En revanche, les pays aux performances insuffisantes voient ainsi leur marge de contraction de nouvelles dettes beaucoup plus limitée, car leur plafond de viabilité est mesuré par un ratio VA/exportations de 100 %.

### Comparaison des méthodologies PPTE et CVD en matière d'analyse de la viabilité de la dette

Bien que les cadres PPTE et CVD mènent tous les deux des analyses de viabilité de la dette, ils le font de manières différentes, comme l'illustre le tableau ci-

dessous. L'AVD PPTE est essentiellement historique, puisqu'elle sert à évaluer le montant d'allègement de la dette nécessaire pour parvenir à la viabilité. En revanche, l'AVD du CVD est prospective : elle vise à ce que les pays ne retombent pas dans des fardeaux d'endettement non viables à cause de mauvaises politiques de financement.

Alors que les AVD PPTE sont menées sur trois fronts par le FMI, la Banque mondiale et les fonctionnaires nationaux avant le point de décision et d'achèvement

d'un pays, les AVD du CVD sont généralement conduites par le personnel du FMI et de la Banque mondiale une fois par an, en vertu de l'Article 4 ou dans le cadre de consultations FRPC ou de Programmes-instruments de soutien politique. Toutefois, dans le dernier document du Conseil du CVD, les IBW ont signalé qu'elles aimeraient voir les pays à faible revenu jouer un rôle plus actif dans les AVD du CVD, ce qui rejoint les demandes formulées par les Ministres des PPTE à Singapour (voir la page 2).

Pour plus d'information sur le CVD, consultez les nouvelles pages Internet du FMI (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/lic.aspx>) ; ou bien allez sur le site Internet de l'IDA (<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTA BOUTUS/IDA>) et suivez les liens Home > Topics > Economic Policy and ... > Debt Sustainability Framework for Low-Income ou Home > About Us > IDA > Debt Sustainability ... > Debt Sustainability & Grants (en anglais). Vous pouvez télécharger le modèle de calcul du CVD depuis le site de la Banque mondiale.

Considérations AVD	PPTE	CVD
Champ d'application	Dettes extérieures publiques	Dettes extérieures/intérieures publiques + dette privée
Calcul de la VA	Au prêt par prêt, à l'aide de taux d'escompte TICR spécifiques aux monnaies	De manière globale, en USD, avec un taux d'escompte de 5 % (équivalent approx. du TICR en USD)
Dénominateurs d'exportation et de recettes	Moyenne de 3 ans pour les exportations, année en cours les recettes	Données de l'année en cours pour les exportations et les pour recettes
Taux utilisés pour les conversions en USD	Analysés dans la monnaie d'origine	Projections prospectives
Allègement de la dette	Suppose la participation de tous les créanciers à PPTE	Suppose la participation de tous les créanciers à PPTE
Évaluation des risques	Analyse de sensibilité (ex. baisse/hausse de la croissance du PIB et/ exportations, moins de nouveaux concessionnels)	Scénario initial, autres scénarios + tests de contrainte (taux de ou des croissance du PIB et/ou des prêts exportations, solde primaire, dépréciation et politique d'emprunt)
Incidences en termes de politiques	Éligibilité et montant d'allègement PPTE	Par l'IDA/le FAD pour déterminer l'octroi de prêts/dons. Par le FMI, dans le cadre de programmes et de contextes de surveillance.

## SUITE DE LA PAGE 13...

transport routier. Le rapport conseille en outre de renforcer la diffusion de l'information aux investisseurs. Nombre de ces mesures sont déjà en place via des programmes de réforme économique existants, notamment les suivantes : revoir le code d'investissement national, promouvoir davantage les financements par investissements locaux, renforcer la gouvernance politique et économique, appuyer les institutions chargées de soutenir le secteur privé et de promouvoir les investissements, accroître la productivité de la main-d'œuvre par des mesures de formation et de santé, rationaliser le

droit des affaires.

Globalement, le GTN s'est déclaré satisfait des résultats de l'enquête, qui ont été présentés aux pouvoirs publics et au secteur privé lors d'une conférence de clôture le 13 octobre. Il a été convenu que les conclusions de la phase pilote devaient être transmises au Cabinet des ministres, ainsi qu'aux discussions de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sur un code d'investissement régional, étant donné que le Burkina Faso est actuellement Président du Conseil

des Ministres. En outre, il a été convenu que ce pays devait continuer à exécuter la méthodologie du PRC CPE et à se mobiliser lors des prochaines enquêtes, afin d'assurer la participation de plus grandes entreprises et d'accroître ainsi la fiabilité des données APE. Joint au succès de l'enquête pilote réalisée au Cameroun, cela jette de bonnes bases pour que la BCEAO et la BEAC généralisent la méthodologie PRC CPE à toute la Zone Franc, dans le cadre de la future collecte de données sur les APE et les investissements prévue à la phase 3 du PRC CPE.